

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIV

MONTREAL, VENDREDI 15 JUIN, 1894

No 16

LA CAISSE RURALE

La question du crédit agricole a donné lieu, depuis quelques années, à bien des études, à bien des discussions, à bien des projets et à bien des essais. De tous ces travaux, de toutes ces tentatives sont sorties deux idées qui ont survécu et qui font leur chemin dans des directions différentes, et avec un succès plus ou moins marqué.

L'une, c'est la mobilisation de la propriété foncière par le système Torrens, qui fournit un crédit facile au cultivateur-proprétaire, mais à celui-là seulement. L'autre c'est la caisse rurale qui fournit le crédit non pas seulement au propriétaire, mais aussi au fermier.

Le système Torrens ne prend pas chez nous qui sommes attachés à nos vieilles et sages lois françaises concernant la propriété; mais la caisse rurale a beaucoup plus de chance de s'implanter chez nous parce qu'elle ne froisse aucun préjugé populaire, que son fonctionnement est très simple et qu'elle met le crédit à la portée de tout le monde.

L'usurier est une des plaies les plus funestes de nos campagnes. Le cultivateur qui n'a pas de crédit à une banque, est bien obligé d'avoir recours à l'usurier, lorsqu'il a un besoin pressant d'argent; et dès qu'il est entre les mains de cet oiseau de proie, il faut qu'il ait beaucoup de chance, ou beaucoup d'ordre dans ses affaires pour en sortir. Qui n'a vu de braves cultivateurs se ruiner ainsi sans s'en apercevoir, pour ainsi dire, et d'autres, qui ne possédaient au début qu'un petit capital, acheter les unes après les autres, à la vente du shérif, les plus belles terres de la paroisse?

La caisse rurale serait le coup de mort du prêteur d'argent, à la campagne, et c'est déjà une très forte recommandation en sa faveur.

L'idée d'introduire dans la province la caisse rurale a été lancée à

St-Hyacinthe, il y a quelques mois, dans la convention des cercles agricoles du diocèse; elle est patronnée par la Société d'Industrie Laitière. Elle se présente donc à nous sous des auspices qui lui assurent une sérieuse et sympathique considération. Aussi nous nous empresserons de l'étudier consciencieusement sans nous laisser influencer par la défiance que, en vrai Canadien, nous éprouvons pour les idées et les théories qui nous viennent des vieux pays.

Et d'abord, qu'est ce c'est donc que cette caisse rurale? Il y en a, en Europe, de trois ou quatre sortes. Celle que l'on voudrait implanter ici, c'est celle qu'a fondée un Allemand, *Raifeisen*, et qui fonctionne en Allemagne depuis une cinquantaine d'années.

Nous pourrions la définir pour nos lecteurs qui comprennent la valeur des termes économiques, comme "une association paroissiale de crédit mutuel."

Voici, en quelques mots, comment elle se constitue et comment elle fonctionne.

Une vingtaine ou plus de cultivateurs de la même paroisse s'associent pour fonder une caisse rurale. Ils ne versent à cette caisse aucun capital, mais ils lui apportent leur responsabilité solidaire et illimitée. La caisse reçoit des dépôts à intérêt et prête les fonds de ces dépôts à ses membres à 1 p. c., d'intérêt de plus qu'elle ne paie aux déposants. La responsabilité solidaire et illimitée nécessite un choix sérieux des membres de la caisse. Aussi l'on n'y admet que des hommes honorables, laborieux, sobres et solvables.

Comme la caisse ne prête que des fonds qu'elle emprunte, elle est tenue de ne prêter qu'avec certitude de remboursement. En conséquence elle ne prête 1o. que pour permettre d'acheter un objet productif, bétail, instrument aratoire, etc, 2o. que suivant la solvabilité du membre qui emprunte et 3o qu'avec la garantie d'une caution, si le montant prêté a une certaine importan-

ce. Et enfin, elle ne prête qu'à ses membres.

L'administration est confiée à un bureau composé de trois membres élus en assemblée générale et qui élisent l'un d'eux pour président; d'un conseil de surveillance également nommé par tous les membres et d'un secrétaire-trésorier. Toutes ces fonctions sont gratuites. Les membres n'ont droit à aucun dividende; le 1 p. c. d'intérêt qui constitue le bénéfice de la caisse, sert à former un fonds de réserve. Tout membre qui n'applique pas le montant de son emprunt à l'objet convenu, est tenu de le rembourser immédiatement et cesse d'être membre de la caisse.

Voilà les grandes lignes de la caisse rurale qui, comme on le voit, peut rendre service aux cultivateurs à qui elle fournira le moyen de compléter leur outillage—sans se mettre à la merci des fabricants d'instruments—d'augmenter leur troupeau, d'amender leurs terres, en un mot, d'augmenter leur production.

Elle rendra également service à toutes les personnes qui font des économies, à la campagne, et qui n'ont pas la ressource de placer ces économies en dépôt à une banque. C'est une institution de crédit et une caisse d'épargnes.

A première vue, cela nous paraît absolument avantageux pour les cultivateurs honnêtes et laborieux. Deux objections seulement se présentent maintenant: 1o. Trouvera-t-on dans toutes les paroisses un secrétaire-trésorier compétent et responsable qui veuille tenir gratuitement la comptabilité de la caisse? 2o. Est ce que le fonctionnement des caisses rurales n'enlèverait pas aux succursales de nos banques une bonne partie de leurs affaires?

Nous croyons ces deux objections parfaitement réfutables et nous nous proposons de les refuter dans un prochain article.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

VAPEURS A GRANDE VITESSE

Le gouvernement fédéral vient de saisir le parlement d'Ottawa d'une proposition de subvention, en faveur d'une ligne de vapeurs à grande vitesse faisant un service hebdomadaire entre le Canada et l'Angleterre. Le montant de la subvention serait de \$750,000 par année pendant dix ans, puis une garantie d'intérêt à 3½ ou 4 p. c., sur \$6,000,000 pendant dix autres années.

Pour obtenir la subvention, la compagnie devrait donner un service régulier hebdomadaire entre Québec, en été, Halifax en hiver et un port anglais à être désigné, avec escale dans un port français de la Manche; les vapeurs de la compagnie devraient fournir une vitesse moyenne de 20 nœuds, à la mer, jauger de 8,000 à 10,000 tonnes et être pourvus de compartiments frigorifiques pour le transport des marchandises périssables.

Depuis plusieurs années déjà, l'offre d'une subvention de \$500,000 par année pour un service du même genre, est restée ouverte, sans que personne ait essayé sérieusement d'organiser une compagnie, pour en profiter, mais un Australien entreprenant, M. Huddart, le fondateur de la ligne entre le Canada et l'Australie, s'est fait fort, paraît-il, de trouver les capitaux nécessaires pour établir une ligne remplissant les conditions nécessaires, si l'on voulait porter la subvention à \$750,000 par année. La subvention capitalisée serait donc de \$7,500,000 pour les dix premières années et de \$2,400,000 pour les dix suivantes, soit en tout, en chiffres ronds, \$10,000,000 à payer dans l'espace de vingt ans.

Si ronde que paraisse la somme, les propriétaires des lignes actuelles prétendent qu'elle n'est pas suffisante pour assurer le succès de l'entreprise. Nous ne voulons pas nous donner comme experts en constructions navales; cependant, en tirant parti de quelques simples données, nous pouvons nous faire une idée approximative de ce qu'elle coûtera.

M. Huddart se propose de faire construire quatre grands vapeurs de 10,000 tonnes de jauge chacun. En prenant pour base le coût moyen actuel de \$100 par tonne de jauge, un vapeur de 1,000 tonneaux coûterait \$100,000 et un de 10,000 tonneaux coûterait \$1,000,000. M. Huddart nous paraît avoir calculé sur un prix coûtant de \$1,500,000 pour chacun de ses quatre vapeurs, soit, en tout \$6,000,000. Mettons que les capitalistes qui fourniront ces \$6,000,000 se contentent—d'autres se conten-

tent à moins—d'un intérêt de 4 p. c.; nous prenons donc \$240,000 sur la subvention, dont il reste par conséquent \$510,000. Ce reste représente à peu près \$10,000 par semaine. Ces grands vapeurs dépendent, en route de 70 à 80 tonnes de charbon par jour; disons 150 tonnes pour les deux qui seront constamment en route.

Ils ont un nombreux personnel d'officiers, de mécaniciens, de chauffeurs, de matelots, qu'il faut nourrir et payer; l'administration à terre, les commissionnaires et courtiers coûtent de l'argent. Mais en supposant que les navires chargent seulement à moitié à chaque voyage et à des taux très bas, 10 s. la tonne, ce serait encore \$10,000 par semaine à encaisser. De ces deux sources seulement, c'est une recette pour ainsi dire assurée de \$1,000,000 par année. Nous négligeons à dessein les recettes provenant des passagers, des marchandises en réfrigérateurs, etc. afin de laisser une marge convenable de bénéfices et nous ne pouvons nous imaginer qu'il y ait un risque pour la compagnie de ne pas faire ses affaires pendant les dix premières années.

Au bout de ce temps, elle aura sûrement acquis un trafic qui lui permettra de se contenter de la prime accordée par le gouvernement anglais aux vapeurs classés comme faisant partie de la flotte auxiliaire et des sommes payées pour le transport des malles, en sus de l'intérêt sur son capital qui sera encore pendant dix autres années payé par le gouvernement canadien.

Prenons donc comme réalisable le projet de M. Huddart; est-il de notre intérêt de lui fournir la subvention qu'il demande? Il n'y a personne à Québec, croyons-nous, et il y en a bien peu à Montréal qui en doutent.

Ce n'est pas un seul établissement frigorifique comme celui proposé par MM. Bickerdike & Bender que ferait surgir ce nouveau trafic, mais une demi-douzaine. Nos chemins de fer y trouveraient une source énorme de trafic par les transports qu'il attirerait sur la route canadienne. Nos éleveurs de l'Ouest, d'Ontario, et nos futurs éleveurs de Québec auraient ainsi un moyen d'exportation rapide et perfectionné au point de vue de la conservation des viandes abattues. Nos fabricants de beurre et de fromage pourraient lutter avec avantage contre leurs concurrents.

Tous nos produits agricoles, forestiers, miniers et industriels y gagne-

raient d'être rapprochés de moitié de leur principal marché.

La nouvelle ligne, faisant le trajet de Québec à Liverpool en cinq jours au plus, attirerait à elle tout le trafic des Etats-Unis pour qui la durée de la traversée est une des principales considérations. Le Canada serait la grande route du Japon, de la Chine, de l'Australie et même des Indes pour l'Europe occidentale.

Est ce qu'il n'en vaut pas la peine de nous saigner un peu pour aider à la réalisation de toute cette belle perspective? Lai-serons-nous la jalousie de clocher faire échouer un projet qui nous promet de si grandes choses?

Remarquons que, dans la voie du progrès, quiconque n'avance pas, recule. Et si nous laissons échapper cette occasion unique de nous tenir à la hauteur de nos concurrents, nous aurons bientôt perdu le rang, déjà assez reculé, que notre commerce maritime occupe sur ce continent.

Pour notre part, nous préférons faire l'effort nécessaire pour gagner le premier rang, si possible, et utiliser les splendides avantages que nous donne notre position géographique, notre grand fleuve, nos canaux, notre immense réseau de chemins de fer, plutôt que de laisser nos canaux servir simplement d'amorces au canal Erié, et nos chemins de fer alimenter exclusivement les ports de New-York et de Boston.

LE COMMERCE DES BOIS DU CANADA

Dans ses rapports avec le marché français, le commerce des bois du Canada a, depuis plusieurs années déjà, donné lieu à des études nombreuses offrant dans leurs conclusions des appréciations extrêmement variées.

Un premier point frappe tout d'abord celui qui examine attentivement les statistiques des importations des bois du Canada en France. Notre pays importe annuellement pour \$40,000,000 de bois de toutes provenances, dont \$12,800,000 par voies de transports maritimes. Or, sur ce chiffre total, le Canada—qui a une production de plus de \$20,000,000—ne figure que pour une somme de \$120,000 à \$140,000. Dans ces \$140,000 environ, la province de Québec qui nous intéresse particulièrement, fournit à peine le dixième, soit \$14,000.

Nous voulons rechercher, dans ce travail, les causes d'une semblable anomalie, indiquer le remède à un

tel état de choses et favoriser le développement de nos rapports avec les producteurs de bois du Canada, estimant qu'il y aura avantage pour l'industrie à mieux connaître l'importance de ce genre de commerce en ce pays, ses habitudes et sa manière de faire.

Déjà nous voyons arriver des demandes de renseignements, tant de France pour s'éclairer sur l'état du marché au Canada, que du Canada lui-même pour représenter en France les intérêts des producteurs canadiens.

On donne deux raisons pour expliquer la situation actuelle :

Selon les uns, les bois du Canada ne sont pas suffisamment connus en France et ils pensent que le producteur canadien devrait faire tous ses efforts pour mettre à même les acheteurs français d'être bien renseignés sur ce produit considérable.

Selon les autres, si les bois du Canada ne sont pas connus en France, la faute en est imputable à l'acheteur français qui a trop négligé de s'éclairer à ce sujet.

Nous sommes d'avis que ces deux opinions extrêmes sont exagérées et ne donnent pas la vraie raison. Pour nous, nous avons la ferme conviction que les bois du Canada sont parfaitement connus en France. Mais, en réalité, l'acheteur français a fixé presque uniquement son attention sur une seule espèce de bois, le *spruce* ou épinette blanche, et il n'y a eu que cette seule sorte qui ait donné lieu à un courant d'affaires digne d'être cité. Tous les autres bois ont été négligés ou volontairement abandonnés après quelques essais infructueux.

Sans aucun doute, malgré le grand emploi de fonte en fer que l'on fait actuellement dans la construction des maisons, il y a nombre d'autres espèces de bois qui devraient pouvoir se placer sur notre marché. Citons, par exemple, le *Tamarac*, épinette rouge, qui est excellent pour le pavage; la *Pruche Hemlock*, moins connue en Europe peut être, mais dont les qualités de résistance pour les travaux des ports et des constructions sous les eaux jouissent, au Canada et aux Etats Unis, d'une réputation parfaitement justifiée. Cependant ces deux espèces de bois n'ont jamais été demandées par l'acheteur français, soit que la production ici en ait diminué ou que le prix de revient en fut trop élevé, soit par d'autres causes que nous ne connaissons pas : toujours est-il que le fait matériel est là. Ces espèces ne sont pas importées en France. Il en est de même des bois

dont les essences sont cependant plus estimées comme l'*Erable*, le *Noyer* ordinaire, ou encore de certains bois durs, comme le *Chêne*, l'*Orme*, le *Frêne*, le *Merisier* qui, réunis, dépassent rarement \$2,400 à \$3,000 dans les statistiques d'importation en France.

Il faut donc chercher ailleurs la raison d'être de cette situation qui doit, à juste titre, nous surprendre et nous préoccuper.

Sans admettre de tous points les idées de ceux qui imputent à notre caractère une infériorité commerciale imaginaire, il faut bien reconnaître que nos industriels ne sont pas toujours au courant des détails des marchés étrangers. Toutefois, dans le cas dont il s'agit, ce reproche s'adresse non seulement à l'acheteur français, mais encore au producteur canadien qui, lui aussi, semble ne pas vouloir tenir compte des habitudes et des usages suivis en France.

Pour l'acheteur français, nous devons bien avouer que le commerce de bois du Canada est assez compliqué. Ceci est vrai, surtout dans la province de Québec.

Ainsi, l'industriel qui exploite la forêt et prépare le bois ne tient pas marché de son produit, comme on serait tenté de le croire. Il vend généralement d'avance toute sa coupe de l'année aux grands négociants anglais de Québec. Ceux-ci fournissent les fonds dont l'exploitant peut avoir besoin, et cela huit et même dix mois à l'avance. En procédant de la sorte, les négociants restent les maîtres du marché. Sans doute, il y a des industriels exploitants assez riches pour conserver leur indépendance d'action, mais ceux-là sont rares, et au besoin, ils ne se feront pas faute de profiter de l'occasion pour se montrer raides dans leurs acceptations d'offres.

D'un autre côté, le commerce français, ne visant dans ses demandes qu'une seule essence de bois, exigeant des qualités particulières pour cette espèce, croit pouvoir trouver chez le premier producteur venu l'article qu'il désire. C'est une erreur de sa part. Nous en avons donné les raisons. Renvoyé de l'un à l'autre, il est obligé de s'adresser au gros négociant de Québec ou au grand industriel exploitant, non sans maugréer de se voir ainsi obligé de passer sous les fourches caudines de ses vendeurs, et fort mécontent, comme il est facile de le supposer, de n'avoir pu traiter directement avec le producteur. Cependant ce mécontentement n'est pas très raisonné, car, en résumé, le prix demandé par le négociant en

gros n'est pas sensiblement plus élevé que celui du petit industriel, surtout si l'on tient compte que ce dernier vend son bois pris sur son chantier et non pas comme le négociant en gros, livré le long du navire ou sur quai d'embarquement. Dans le plus grand nombre de cas, les frais de déplacement, de location de terrain, de surveillance, etc., dépassent de beaucoup la différence existant entre les deux prix, sans parler encore des ennuis de toutes sortes auxquels un étranger est forcément exposé, en voulant lui-même se charger de la concentration de ses divers achats.

Nous avons signalé ce fait que les transactions en bois du Canada avec la France se réduisent, pour ainsi dire, à une seule essence de bois. Ce sont les 3ème et 4ème qualités de *spruce* qui sont demandées. Dans la même essence les première et deuxième qualités n'ont pas d'offres; l'acheteur français estime leur prix trop élevé. Il voudrait même ne traiter que pour des *culls*, c'est à dire un article non classé, quoique les transactions de ce genre n'aient donné jusqu'ici que des résultats peu satisfaisants.

Cette particularité d'être réduit à tant de restrictions est un des grands désavantages du commerce de bois de la France avec la province de Québec.

Invariablement, en effet, l'acheteur français ne peut obtenir le plus bas prix. Ceci est la conséquence du choix qu'il veut se réserver, non seulement dans les espèces, mais dans les qualités de cette espèce. Le vendeur voit ainsi sa marchandise écrémée et désassortie : chacun sait que les grandes transactions au Canada ne se font que sur des bois réunissant les quatre qualités.

Il y a encore pour l'acheteur français une autre pierre d'achoppement dans ses rapports avec le producteur de bois du Canada, et celle-là n'est vraiment pas sérieuse. Il ne veut pas se soumettre à la classification adoptée par le Canada. Cependant cette classification est faite par les *cullers* du gouvernement, c'est à dire par des experts jurés et il n'est jamais venu à la pensée des acheteurs d'autres nationalités d'en contester la légalité. On se contente purement et simplement du certificat officiel, qui fait foi sur tous les marchés du Canada, des Etats Unis et de la Grande-Bretagne.

Ajoutez à cela que, jusqu'en ces derniers temps, la taille des bois, la longueur ou l'épaisseur du madrier, puis encore le système monétaire, celui des poids et mesures et enfin les

usages commerciaux viennent compliquer d'une étrange manière les rapports déjà difficiles à raison des exigences de l'acheteur français.

Aussi les transactions ont-elles été très restreintes, comme nous l'avons déjà indiqué.

Cependant ces obstacles ne sont pas des plus graves. Il y en a d'autres plus sérieux et dont nous tenons à parler, notamment celui du fret : question délicate et qui intéresse particulièrement nos amis du Canada.

Les statistiques françaises mentionnent que, pour l'année 1892, sur les \$32,800,000 représentant la valeur des bois importés par voie de mer, \$13,110,000 doivent être affectés aux bois reçus dans les ports de la Manche. Or, sur \$13,110,000, 99 p. c. sont fournis par les Etats Scandinaves et la Russie, tandis que le Canada, producteur de bois comme ces prodrées, ne représente que 1 p. c. dans les importations de la France.

Nous avons cherché à expliquer la cause d'un si grand écart, d'autant plus surprenant que les bois du Nord, qu'ils proviennent de l'Europe ou de l'Amérique, sont d'essences à peu près identiques. En tout cas, ils possèdent, suivant leur qualité respective, la même valeur commerciale et industrielle sur le marché de France. Aussi les prix sont-ils à peu près les mêmes au Canada, en Norvège et dans les ports de la Baltique.

C'est ici que se présente un nouvel élément, celui du fret. Or, comment veut-on que les bois du Canada puissent lutter avec avantage contre les bois importés en France du nord de l'Europe, lorsque le fret de Montréal, Trois-Rivières ou Québec est de \$7.50 à \$8.00 le *Petg. Standard*, tandis que celui de la Norvège et de la Baltique est de \$4.00, \$5.00 et \$5.40, pour la même quantité ?

Voilà, réduit à sa plus simple expression, l'exposé du problème soumis à l'attention de nos lecteurs. Cette question est malheureusement toujours tenue à l'écart.

A vrai dire, ce n'est ni l'ignorance de l'acheteur, ni l'absence de connaissance de la marchandise qui sont les raisons déterminantes du peu de relations existant entre la France et le Canada pour le commerce de bois, mais uniquement une question de calcul, "de dollars et de cents," le prix de revient différant sensiblement suivant que le pays de production est plus ou moins éloigné du pays de consommation.

On nous objectera peut-être qu'un

courant d'affaires très sérieux existe depuis longtemps déjà entre la France et le Nouveau-Brunswick par exemple ; que par conséquent la question de fret ne trouve pas toujours son application.

Nous répondrons à cette objection que, précisément dans les Provinces Maritimes, où le *spruce* forme la presque totalité de la production, le prix de revient de l'article est sensiblement moins élevé que dans les provinces du centre, comme Québec ou Ontario, pays où la main d'œuvre et les frais d'exploitation coûtent plus chers. En outre le fret pour la France subit, à raison de la distance entre les deux régions, une diminution au profit du Nouveau-Brunswick, plus rapproché des ports français de quelques centaines de lieues que les provinces du centre. La différence est de 60 à 65c par *Petersburg Standard*, pour les transactions courantes. En vérité elle est plus grande, car il ne faut pas oublier que, dans ces parages, le transport se fait encore par voiliers qui arrivent avec des cargaisons destinées soit à la Grande Pêche, soit aux ports du littoral, tandis que les voiliers qui remontent le St-Laurent et s'adonnent à ce trafic, sont débordés par les steamers et 9 fois sur 10 condamnés à arriver sur lest. A ceux-là naturellement, il n'y a pas à parler d'une réduction de fret, car ils sont réduits à un chargement unique.

Somme toute, il est évident que jusqu'ici le *spruce* seul a donné lieu à des transactions régulières et stables. Ni les Pins, ni les autres résineux ont trouvé placement en France, et cela pour la bonne raison que la marchandise—frais de transport compris—n'a pu soutenir la concurrence étrangère. Aussi tant que les conditions actuelles existent, nous craignons fort que la lutte restera difficile et sans espérance de succès.

Mais comment remédier à cet état de choses ?

Suivant nous, le fret, qui joue ici le principal rôle, doit le premier faire des réductions. Cependant il ne faut pas qu'il soit seul à le faire. Quoique, au dire des intéressés, la production soit arrivée à un point tel qu'il paraisse impossible de baisser le prix de la marchandise, l'industriel doit se rappeler que la compétition a déjà produit bien d'autres miracles. Il faudra ensuite supprimer tout frais inutile et réduire les autres à leur plus simple expression. Il faut que les bonnes maisons canadiennes se mettent en RAPPORT DIRECT avec les bonnes

maisons en France, pour éviter l'intermédiaire et traiter de gré à gré toutes les questions en litige, surtout la question du fret ! Il est inutile, en France, de vouloir n'acheter la marchandise que livrée sur place ; de même qu'il est superflu pour le vendeur de prétendre ne livrer son produit que le long du navire. Eluder n'est pas résoudre, et vouloir se renvoyer la balle n'est pas parer aux difficultés. Il faut des deux côtés se concerter pour trouver la combinaison qui réduira notablement et les frais de transport et les frais généraux.

Dans quelques jours nous allons être fixé sur la perspective d'un avenir meilleur, ou sur le renvoi de la question aux calendes grecques. De la ratification ou du rejet du traité Franco-Canadien par le Parlement d'Ottawa dépendra la possibilité, pour le commerce des bois du Canada, de lutter avec quelques chances de succès et à armes égales, pour la possession du marché dont une fraction même n'est pas à dédaigner.

Une des conditions du traité stipule que le tarif *minimum* serait, en France, appliqué seulement aux importations directes. Cette condition vise, en partie, l'établissement d'une ligne de vapeurs régulière entre les deux pays. Cependant elle facilitera aussi la reprise de la navigation par voiliers, entre certains ports français, au moins, et Québec-

Montréal, pour le transport de produits dont il est permis d'espérer voir grossir le chiffre de consommation. De ce mouvement résultera infailliblement un échange correspondant avec les produits du Canada, et bientôt, espérons-le, de part et d'autre, on tombera d'accord pour régler cette question du transport, créer de nouvelles relations et augmenter, dans de notables proportions, le trafic existant.

GEORGES BALGER.

Trois Rivières, avril 1894.

(Du Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal.)

CONSERVATION ET STÉRILISATION DU LAIT A L'ÉTAT FRAIS

La consommation du lait dans les grands centres, à Paris particulièrement, a pris des proportions considérables. Malheureusement, ce liquide est extrêmement altérable, ce qui rend son transport et sa conservation fort difficiles et oblige les producteurs à se placer à proximité des grandes villes.

Le lait pur provenant d'une vache saine et bien nourrie constitue l'aliment par excellence, à la condition d'être absorbé aussitôt après la traite ; sans cela, il peut devenir un aliment dangereux. En effet, le lait, abandonné à lui-même, se charge de microbes et de ferments divers, qui bientôt y pullulent. D'après M. Miquel, un centimètre cube de lait contient :

Une heure après la traite.....	9,500 microbes
Deux heures après la traite.....	11,000 "
Sept heures après la traite.....	93,000 "
Neuf heures après la traite.....	251,000 "

Si le lait est exposé à une température de 25 ou 30 degrés centigrades, ce qui arrive très fréquemment en été, ces chiffres peuvent doubler ou tripler. Mais, il faut bien le dire, tous ces microbes ne sont pas dangereux, la grande majorité sont inoffensifs. Quelques-uns ont une influence marquée sur la composition chimique du lait, qu'ils modifient ; d'autres attaquent le sucre du lait, d'autres précipitent la caséine en acétifiant le lait.

Les microbes de l'acétification du lait sont très gênants pour les producteurs ou les marchands, parce qu'ils déterminent la perte de très grandes quantités de lait, surtout pendant les grandes chaleurs.

Les microbes véritablement pathogènes sont assez rares. Quelques-uns existent dans la mamelle même de la vache et alors le lait peut transmettre à l'homme, et surtout aux jeunes enfants, de graves maladies, telles que la tuberculose, le charbon, etc. Les autres microbes pathogènes se développent dans le lait, par son exposition à l'air, parce qu'il constitue un milieu essentiellement favorable au développement de tous les germes morbides. Dans certains cas, il peut transmettre des maladies telles que la scarlatine, la diphtérie, la fièvre typhoïde, etc.

A côté de l'action malfaisante des microbes organismes sur le lait, il y a celle—non moins dangereuse—des producteurs, des intermédiaires et des vendeurs.

Le lait étant difficile à transporter, les producteurs sont forcés de se placer, comme nous le disons, à proximité des grandes villes. Dans ces conditions, ils ne peuvent obtenir de bon lait, de ce lait chargé de crème que l'on ne consomme que dans les pays de pâturage. En effet, les vaches nourries près des villes reçoivent une alimentation spéciale, dans le but de leur faire produire le plus de lait possible sans avoir égard à sa qualité et à son pouvoir nutritif. Les tourteaux, les drèches, les

pulpes constituent leur nourriture principale, et elles ne reçoivent que peu de pâturages qui, seuls, donnent au lait sa saveur, son arôme et ses propriétés particulières.

En présence de ces difficultés de se procurer de bon lait et du lait sain, nous nous sommes posé le problème suivant :

1o Transporter le lait pur et sain des pâturages des montagnes ou des plaines de la Normandie, dans les grandes villes, comme Paris, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, etc.

2o Stériliser le lait à froid, afin de lui enlever les ferments nuisibles à sa conservation et à la santé de ceux qui le consommeront, sans lui enlever ses propriétés spéciales, sans modifier son goût, sans nuire à sa faculté de digestion.

Aucun des procédés employés pour stériliser le lait ne répond à ces conditions. La stérilisation par le chauffage du lait au-dessus de 100° centigrades à plusieurs reprises, assure bien la conservation du lait et le débarrasse bien des micro-organismes quels qu'ils soient, malheureusement, le chauffage enlève au lait ses principales qualités. Il a le goût de cuit, par suite de la modification de la caséine ; sous sa nouvelle forme, la caséine est moins digestible que dans le lait cru. L'albumine est coagulée, ce qui épaisse le lait et détermine la formation de la peau ; la crème est aussi modifiée ; le sucre de lait est en partie détruit, en partie altéré. Les principes volatils sont éliminés et font perdre, au lait, son arôme.

La chaleur rend encore insoluble une grande partie des matières protéiques solubles. Enfin le chauffage détruit le ferment du lait cru, le *galactozymase*, qui a le pouvoir de liquéfier l'amidon.

Le lait, chauffé au-dessus de 75° centigrades, est donc moins digestible que le lait cru, par suite de la disparition de ce ferment.

Notre procédé consiste à stériliser le lait à froid, par l'action de l'oxygène sous pression de 8 à 10 atmosphères. Dans ces conditions, le lait n'éprouve absolument aucune modification, les ferments-maladie seuls sont détruits, tandis que les ferments solubles, les ferments nécessaires au lait sont respectés. Le lait, traité dans ces conditions, est inaltérable ; il peut se conserver longtemps et supporter les transports. De plus, les germes nuisibles qui pouvaient exister dans le lait à l'état morbide sont tués et ce liquide peut être absorbé en toute confiance et recommandé par les médecins aux personnes les plus

déliçates et aux tempéraments les plus faibles. C'est un résultat qui nous a demandé des années de patientes et longues recherches.

Voici comme nous l'appliquons en grand :

Le lait, après la traite, est mis dans un grand cylindre de capacité plus ou moins grande. Il est agité par une hélice fonctionnant dans une capacité conique de façon à faire un remous dans le liquide, sans projection de lait, afin d'éviter la mousse. L'oxygène est envoyé par un tube et un tuyau jusqu'à ce que la pression atteigne 10 atmosphères. Après une opération de une heure environ, on le laisse, en cet état, pendant 24 heures. A ce moment, le lait est complètement stérilisé, on peut le soutirer dans des bidons de transport. Ceux-ci, doivent être, au préalable, stérilisés par une exposition d'un quart d'heure à la température de 120° centigrades, dans un bain-marie de sel ou de chlorure de sodium. Le soutirage doit se faire à l'abri de l'air.

Les bidons, ainsi remplis, peuvent être soumis à l'action du vide. Dans ce cas, le lait peut être conservé et transporté aussi loin qu'on le désire et se comporte comme le lait stérilisé à la chaleur.

On peut de même stériliser le lait en bouteilles. Le lait est distribué dans les bouteilles ; celles-ci sont coiffées d'un bouchon à soupape spécial, et mises sur les rayons d'un wagonnet. Ce wagonnet est introduit dans un cylindre dans lequel on fait d'abord le vide, puis dans lequel on comprime l'oxygène sous pression de 10 atmosphères. Le lait reste dans ces conditions, pendant 24 heures. Après cela, on réduit progressivement la pression, et on fait le vide. On ouvre le cylindre et les bouteilles sont complètement stérilisées et bouchées, grâce au bouchon spécial qui permet toutes ces manipulations sans avoir à y mettre la main.

Les dépenses exigées par ce procédé n'excède pas 40cts par 25 gallons de lait traité. L'oxygène est récupéré et pourrait servir indéfiniment, sans les pertes qu'on ne peut éviter dans les manipulations industrielles. Cette dépense est très minime en égard des résultats que l'on peut obtenir, savoir le transport du lait par petite vitesse, à n'importe quelle température, de l'un des points les plus éloignés de la France, par exemple, et sa conservation sûre et certaine pendant les grandes chaleurs et les grands orages.

Le lait, après traitement à l'oxygène, est absolument le même après 15 jours de conservation qu'au moment de la traite.

Cette méthode permettrait de faire arriver dans de grands centres, des lait purs, exempts de tout mélange et d'une qualité supérieure.

La présence de l'oxygène empêche toute fermentation de se développer et même tue tous ses ferments nuisibles qui auraient tendance à se développer, car en général, ces ferments sont anaérobies, c'est-à-dire se développent en l'absence de l'oxygène de l'air.

Pour nous rendre compte de la valeur de notre procédé, nous avons expédié du lait de Lyon à Londres, et nous l'avons fait revenir. Nous l'avons examiné avant et après son départ. Le lait qui avait subi le transport n'avait absolument rien d'anormal et, ce qui est beaucoup plus important, ne présentait aucun germe ni ferment.

Le problème de la conservation du lait, à l'état naturel, sans chauffage et addition de produits antiseptiques, nous paraît dès lors résolu. Il permettra aux cultivateurs éloignés des grands centres de consommation d'y expédier le produit de leurs étables et d'apporter, sur le marché des grandes villes, un lait bon et sain, non écrémé et non additionné d'eau.

Il permettra, en outre, de fournir aux passagers des paquebots et des navires du lait frais, auquel ils sont peu habitués; les laits concentrés, condensés ou stérilisés n'ayant que peu d'amateurs.

Les médecins pourront, sans crainte aucune, prescrire le régime lacté, car avec le lait stérilisé à l'oxygène, ils n'auront pas à craindre des ferments à maladie qui déciment tant de personnes faisant usage du lait naturel.

Nous croyons avoir rendu, de ce chef au service à l'humanité. Nous ne demandons pour notre récompense que de voir notre procédé se répandre et rendre les services qu'il est appelé à rendre.

A. M. VILLON

(Journal des Halles et Marchés.)

MODES ET NOUVEAUTÉS

Il y a, à New York, des modistes du sexe masculin qui travaillent à la journée pour différents magasins. Ces messieurs s'intitulent artistes et se font payer dix piastres par jour née de six heures. Leur spécialité est la confection de chapeaux originaux qui sont exposés dans la mon-

tre et servent de modèles pour exécuter les commandes qu'ils ont attirées.

La compétition est telle, dans les grandes villes du Canada, parmi les marchands de nouveautés, qu'il est presque impossible d'y faire quelque bénéfice. Un négociant de la rue St-Paul nous disait l'autre jour : Nous donnons 1 p. c., par mois d'escompte et nous faisons payer 7 p. c., d'intérêt sur les comptes échus. Un marchand qui paie ses factures au comptant gagne ainsi 19 p. c., sur celui qui ne les paie que lorsqu'il ne peut pas faire autrement. *Et c'est à peu près le seul bénéfice qu'il peut faire sur la vente de ses marchandises.*

L'industrie de la laine en France, dit l'*Economiste Français*, si importante et jadis si florissante, traverse en ce moment une crise sans précédent dans notre histoire économique. Pour conjurer un si grave péril, des délégués des principaux centres lainiers se sont réunis à Paris et y ont constitué sous ce titre : " Association nationale de l'industrie lainière," une société qui a pour but de sauvegarder les intérêts compromis de cette grande industrie nationale.

LAINES FILÉES.—Il n'y a rien d'anormal, dans la situation, en France. La vente de Londres se maintient assez soutenue, dit-on; le courant d'affaires disponibles n'a pas diminué, on croit même constater un peu plus de demandes en laines fines, notamment pour les Australie; et malgré toutes ces causes plutôt favorables, on met un tel empressement à la vente, que le consommateur profite de cette concurrence pour arracher toujours de nouvelles concessions.

Nous sommes cependant arrivés à des prix tellement bas, que le remplacement en laines brutes devient impossible. Il serait donc beaucoup plus sage de spéculer en conservant son stock, que de le sacrifier en comptant sur une éventualité favorable pour en former un nouveau. Mais on veut entretenir un chiffre d'affaires, satisfaire, sans doute, des engagements avec les peignages, et on arrive à faire du chiffre pour obtenir un résultat négatif. (*Journal de la Bonneterie.*)

MARCHÉ DE LYON. — Aucun événement capable de modifier l'état de notre marché n'est survenu pendant les huit jours qui viennent de s'écouler, dit le "Moniteur des soies." Acheteurs et vendeurs sont toujours dans la même

attitude qu'il ne faut pas espérer leur voir quitter avant qu'ils ne soient complètement édifiés sur le résultat de la récolte. On a certainement fait des prix au-dessous de ceux de la semaine dernière, mais ils doivent être passés sous silence, car il ne faut pas oublier que toutes les années, à cette même date, il y a bon nombre de détenteurs qui sont forcés de vendre pour se procurer les ressources que nécessitent leurs achats de cocons. Et personne ne s'étonnera si nous affirmons que, malheureusement cette année, il y en a plus que d'habitude.

Le marché de l'étoffe n'est guère mieux partagé que celui de la matière première. Quantité de commissionnaires sont venus, mais devant la baisse persistante de la soie, ils sont repartis après quelques petits achats sur banque. Pour leur gros ordres à donner, ils disent qu'ils préfèrent faire comme les marchands de soie ainsi que les fabricants, attendre d'être fixé sur la quantité de cocons.

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

Notre estimable confrère, *La Revue Commerciale*, de Québec, annonce, dans son dernier numéro, qu'il a atteint le chiffre de 500 abonnés. Nous le félicitons cordialement d'être arrivé si promptement à son premier demi-mille, le second tardera peut-être davantage à venir, mais il viendra sûrement.

Nous sommes heureux, à notre tour, de pouvoir lui annoncer que nous dépassons d'un chiffre assez rond le nombre de 500 abonnés, dans la ville de Québec même, et nous profitons de cette circonstance pour remercier le commerce de Québec, en général, du patronage qu'il veut bien accorder à nos efforts.

Nous devons aussi un remerciement spécial à *La Revue Commerciale* qui a assez de confiance dans notre travail pour reproduire textuellement nos appréciations sur le marché de Montréal, bien qu'elle ait omis de nous en donner crédit.

☉ L'écorce de pruche dans les états de New-York et de Pensylvanie se vend \$6,00 la corde, livrée sur wagon.

On étudie en ce moment, à Toronto, la question de l'éclairage électrique des rues de la cité par la municipalité elle-même.

Une compagnie est en train de s'organiser au Lac Mégantic pour établir une briqueterie. Les produits de cette industrie trouveront un écoulement facile dans la région.

MM. Andrew Somerville et David Boyd, les banquiers dont la faillite récente à Huntingdon a fait beaucoup de bruit, ont été arrêtés à la demande de leurs créanciers. Ils subissent en ce moment leur procès à Beauharnois.

La Chambre de Commerce de Sorel a pris l'initiative d'un mouvement pour forcer le gouvernement à donner un juge résidant dans le District de Richelieu.

Un grand nombre de requêtes sont dans le moment à se signer pour arriver à ce but.

Les commerçants de bois du Saguenay se plaignent que la précocité du printemps et les eaux basses qui en ont été la conséquence les ont empêché de flotter toute leur coupe dont une grande partie est restée dans les rivières de l'intérieur.

Le département de la Milice demande des soumissions pour la fourniture des habillements de la milice, du charbon et de bois de chauffage pour les édifices de la milice dans tout le Canada. Soumissions reçues jusqu'à midi, le jeudi le 5 juillet prochain.

Le choléra fait rage dans les provinces russes de Plock et Radom ; les ports de Canton, en Chine, et de Hongkong, sont infestés par la peste et les navires n'y font plus escale. Tous les navires venant des ports de la Chine et du Japon sont mis en quarantaine en arrivant dans les ports russes.

Le conseil de ville et la chambre de commerce de St-Jean, N.B., ont envoyé des délégués à Ottawa pour protester contre la subvention proposée de \$750,000 en faveur de la ligne Huddart de vapeurs rapides, sur l'Atlantique. Si M. Huddart et le gouvernement choisissent St-Jean comme port d'hiver de la ligne, cette protestation n'aurait jamais lieu.

Un journal de Berlin annonce qu'il y a en ce moment en Allemagne, soixante-six usines à sucre en construction ! On en fonde jusque dans les environs de Berlin, dans les terres sablonneuses, ce qui ne s'est jamais vu dans ce pays. La plupart de ces usines travailleront cinq cents tonnes de betteraves par jour.

Une mine d'or, située à 8 milles à l'ouest du village de Marmora, Ontario, a donné des échantillons qui, à l'essai, ont rapporté de \$14.00 à \$16.00 d'or à la tonne, suivant la profondeur de la veine. La mine voisine, appelée Ledyard, a donné des échantillons de pyrites qui contenaient en moyenne \$325 d'or à la tonne.

Sir Henry de Villiers doit, dit-on, proposer à la conférence internationale un traité de commerce entre le Canada et le Cap de Bonne Espérance. Le Canada ferait un tarif réduit pour les vins du Cap et le Cap ferait la même faveur aux bois du Canada. Il nous semble que les laines du Cap seraient un article beaucoup plus avantageux pour cette réciprocity commerciale.

Les rapports à faire, pour toucher la prime accordée pour la fabrication du beurre en hiver, devront être transmis au département de l'agriculture dans un délai raisonnable. Tout rapport adressé au département après le mois de juin pour des opérations de l'hiver précédent ne sera plus accepté.

Les propriétaires de beurrieres sont priés de prendre note de cet avis pour éviter tout mécompte.

Un jugement de la Cour Suprême des Etats-Unis vient d'établir qu'une compagnie de télégraphe n'est pas respon-

sable des dommages causés par une erreur dans la transmission d'une dépêche, si l'expéditeur n'a pas pris les précautions indiquées dans le contrat (la répétition de la dépêche). Cette décision a été rendue dans une action en dommages de \$100,000 contre la Western Union Telegraph Co, pour une erreur dans la transmission d'une dépêche chiffrée concernant un achat de laines.

Les Allemands, au moyen de leur système de bonus à la production du sucre pour l'exportation, ont fait de l'Allemagne un des pays produisant le plus de sucre du monde entier et la culture de la betterave pour le sucre y est devenue la culture la plus profitable de toutes. Le sol et le climat du Canada, surtout dans Ontario et Québec, sont admirablement adaptés à la culture de la betterave à sucre et, avec l'encouragement convenable, nous pourrions devenir des exportateurs de sucre au lieu d'avoir à importer jusqu'à la dernière livre que nous consommons.—*Canad an Manufactur r.*

Nous avons dit, hier, dit *L'Evènement*, que la compagnie d'exposition avait fait appel à ses actionnaires pour payer le premier versement de 10 p.c. Ce versement se fait depuis avec beaucoup d'empressement et la compagnie, dont le capital souscrit est de \$35,000, a déjà réalisé une somme assez ronde.

Les directeurs de la compagnie sont : L'hon. Philippe Landry, J. Bell Forsyth, écr, J. J. Frémont, écr, Is. Belleau, écr, John Sharples, écr, Art. J. Turcotte, écr, J. A. Charlebois, écr, L'hon. H. G. Joly de Lotbinière, Henri Carrier, écr, Gus. G. Stuart, écr, P. T. Légaré, écr

La cité de Québec offre à la souscription publique sur soumissions, jusqu'au lundi, 2 juillet prochain, \$364,000 d'obligations à 4 1/2 p.c. remboursables en 25 ans, avec coupons semestriels, payables le 1er janvier et le 1er juillet.

La province de Buenos Ayres est complètement insolvable; le seul actif qui lui reste consiste dans les docks de la Plata. Un syndicat anglais offre, paraît-il, de lui avancer £1,000,000 en considération de la concession d'une ligne de chemin de fer.

MARCHE DE CHICAGO

	SEMAINE.		Clôture.	Clôture précédente.
	Plus bas.	Plus haut.		
BLE—				
Comptant.				
Jun.	57 1/2	60	58 1/2	57 1/2
Juillet.....	58 1/2	61 1/2	59 1/2	59 1/2
Septembre..	60 1/2	63 1/2	61 1/2	61 1/2
MAIS—				
Comptant.				
Jun.	39 1/2	41 1/2	41 1/2	39 1/2
Juillet.....	40	42 1/2	41 1/2	40
Septembre .	40 1/2	42 1/2	41 1/2	40 1/2
AVOINE—				
Comptant.				
Jun.	39 1/2	41 1/2	41 1/2	39 1/2
Juillet.....	37	39 1/2	38 1/2	36 1/2
Septembre..	29 1/2	30 1/2	30 1/2	29 1/2
LARD—				
Comptant.				
Jun.	11 90	12 55	12 35	11 95
Juillet.....	12 05	12 60	12 40	12 05
SAINDOUX —				
Comptant.				
Jun.	6 62	6 82 1/2	6 75	6 72 1/2
Juillet.....	6 75	6 92 1/2	6 87 1/2	6 82 1/2
FLANCS—				
Comptant.				
Jun.	6 17	6 52	6 45	6 20
Juillet.....	6 15	6 45	6 40	6 20

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

La Chambre de Commerce de Québec a tenu une assemblée spéciale mardi dernier.

Après un juste tribut d'éloges rendu à la mémoire de feu M. Thomas Brodie, il fut procédé à l'élection d'un président pour le remplacer et de deux vice-présidents, M. E. B. Garneau de la maison P. Garneau et fils, fut, à l'unanimité, élu président de la chambre; l'honorable M. John Sharples, premier vice-président et M. E. Pelletier, second, vice-président, (en remplacement de M. S. G. Bennett, démissionnaire).

Sur motion de M. Dobell, il fut résolu de s'enquérir si les délégués à la conférence intercoloniale viendraient à Québec, afin que la chambre puisse, dans ce cas, les recevoir avec la courtoisie qu'ils méritent.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le conseil de la chambre s'est réuni vendredi dans le bureau de M. Chs. Desmarteau. Etaient présents : MM. H. Laporte, J. D. Rolland, S. Côté, secrétaire, L. E. Morin, J. X. Perrault, J. Haynes, Chs. Desmarteau, G. Boivin, H. D. Chagnon, J. Fortier et autres.

Après quelques affaires de routine, il est résolu de recommander l'établissement d'un musée commercial à Montréal, dans le genre de celui qui existe actuellement à Bruxelles. Cette institution serait sous la direction du ministre du commerce, de la chambre de commerce, du Board of Trade, de tous les présidents des chambres de commerce du pays. Les consuls de tous les pays auront aussi voix au chapitre.

Toutes les chambres de commerce seront invitées à envoyer des représentants pour aider au comité chargé d'étudier la question.

M. D. Parizeau, appuyé par M. J. Haynes, propose qu'un comité composé de MM. G. Boivin, J. X. Perreault, Chs. Desmarteau, du procureur et du second, soit nommé pour étudier le projet de créer une avenue qui s'étendrait de la rue St-Laurent à la rue St Denis, entre les rues Dorchester et Ste Catherine, avec le concours des autorités municipales.

Après beaucoup de discussion cette proposition est adoptée.

BANQUE D'ÉPARGNES

De la Cité et du District de Montréal.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de HUIT PIASTRES par part sur le Capital Action de cette Institution a été déclaré et que le dit dividende sera payable au Siège de la Banque, dans cette ville, le et après MARDI, LE 3 JUIN PROCHAIN.

Le livre des transferts sera fermé du 15 au 30 juin prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du bureau,

HY. BARBEAU,

Gérant.

Montréal, 31 mai 1891.

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS
PAR LOT OU CHAR.

S'adresser à

Demandez mes prix avant d'acheter.

D. E. DROLET,
50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

GRAINES de SEMENCES

Blé, Orge, Avoine, Sarrasin, Mil, Trèfle, Aislke, Lentilles, Pois, Fèves, Blé d'Inde, Etc.
FARINES en quarts et en poches de toute sorte.
Lard, Saïndoux, Mess Pork, Short Cut

P. G. BUSSIERE & CIE, 6 et 7 Rue Dalhousie, Quebec.

Demandez le Tabac en Feuille

"VIRGIN," de WALKER

Le plus beau et le meilleur dans toute la Puissance du Canada.
En ballots de 50 lbs et de 100 lbs.

Dattes, Figues et Raisins de toutes sortes. Demandez nos prix.
En vente en gros par

N. RIOUX & CIE, Quebec.

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Trèfle, Farinos par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

J. B. BÉDARD & FRÈRES

MANUFACTURIERS DE

BROSSES, BALAIS, Etc.,

Importateurs d'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés

— ET —

Marchands d'Articles Émaillés, Etc.

44 ET 46 RUE ST. PIERRE
QUÉBEC.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK."

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

Campbell & Brodie

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

Ont toujours en mains un assortiment complet de CLAQUES des marques suivantes

Ecrivez sans faute pour demander nos conditions avant d'acheter ailleurs.

75 et 77, rue Dalhousie, - QUEBEC.

FARINE en GROS, GRAINS, LARD

Poisson, Huile, Saïndoux, Jambons, Barley, Gruau, Gru, Son, Moulée, Sel, Etc.

— PAR —

GEO. TANGUAY

ENTREPOTS—33 et 35, 34 et 36 rue St André et rue Bell.
BUREAU—48 rue St Paul.

Tabac Canadien en Feuilles

UNE SPÉCIALITÉ

CHEZ

DROUIN FRERES & CIE

QUÉBEC

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

— N'ACHETEZ PAS VOS —

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre
QUÉBEC.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre
pour les approvisionnements d'eau en général,
et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

ET DEMANDEZ LE CATALOGUE.

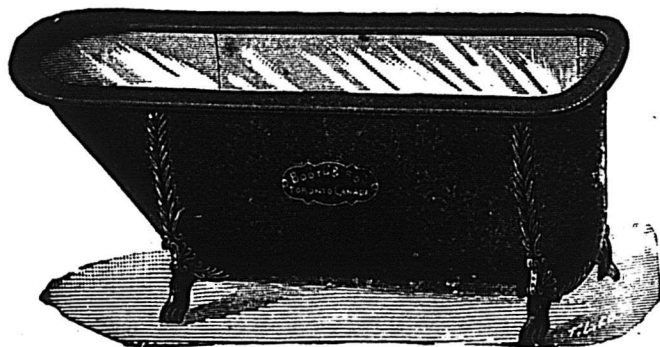
F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

* TOUTES SORTES DE *

FOURNITURES POUR PLOMBIERS.



Ligne complète de Baignoires blindées en acier.

MECHANIC'S SUPPLY CO.

96 RUE ST. PIERRE, QUÉBEC.

Chronique de Québec

Mercredi, 13 juin 1894.

Le commerce local a eu cette semaine, je suis heureux de le dire, une reprise qui est de bon augure. Ce n'est pas encore la grande activité qui s'est vue parfois aux époques de splendeur, mais, eu égard à la stagnation générale des affaires, on a raison de se montrer satisfait.

Les étrangers commencent à affluer chez nous, en route pour les places d'eaux. Un grand nombre s'arrêtent à Québec, attirés par la magnificence du site, le charme de la température et le confort des hôtels, dont plusieurs regorgent à l'heure qu'il est de touristes venus d'un peu partout: Cela fait nécessairement circuler l'argent: les marchands en ont leur part comme les autres.

Forcément, la classe ouvrière est économe; tous n'ont pas de l'ouvrage et les salaires sont petits pour ceux qui parviennent à s'en procurer. Mais on sait faire de nécessité vertu, et l'on ne s'endette que pour ce qui est indispensable à la vie. Des marchands de nouveautés que j'ai interrogés m'ont dit: "Nous avons beau multiplier nos étalages, les dames nous répondent invariablement que ce n'est pas le désir mais l'argent qui manque. Et cela se voit même dans des familles qui ont coutume de vivre dans l'aisance."

Les pessimistes ajoutent que nous n'en sommes pas au plus creux et entendent de lourds nuages à l'horizon financier.

L'imbroglio dure toujours à propos de l'exposition. Votre article de la semaine dernière à ce sujet était très pondéré, très bien pensé et fait au point de vue pratique. Malheureusement, il semble y avoir un malentendu regrettable entre les autorités municipales d'un côté, et, de l'autre, le gouvernement provincial et les promoteurs de l'exposition. Pour dire toute ma pensée, je crois que certaines gens se sont un peu hâtés de mettre la main sur les \$15,000 du gouvernement et les \$10,000 de la cité, avant même d'avoir satisfait aux exigences de la loi quant à la formation d'une société et au versement du capital.

Il n'y a rien, quand on veut agir sérieusement, comme de donner au préalable les garanties nécessaires, et si la société d'exposition avait été régulièrement constituée, je doute qu'il fût survenu autant de difficultés. En tous cas, l'affaire n'a pas encore de solution, et c'est dommage.

Je vous annonce une bonne nouvelle. M. Edouard B. Garneau, l'un de nos plus entreprenants négociants en nouveautés, vient d'être élu président de la chambre de commerce de Québec en remplacement du regretté M. Brodie. Cette nomination est le couronnement d'une carrière commerciale qui, bien que très courte encore (M. Garneau est le plus jeune de tous ceux qui ont été appelés jusqu'ici à la présidence de la chambre de commerce) ne laisse pas de d'avoir déjà été très brillante. L'honorable John Sharples a été élu 1er vice-président, et M. Elzéar Pelletier (encore un vrai fils de ses œuvres) 2nd vice-président. C'est un bon appoint pour la chambre de commerce de Québec dont l'influence se fait de plus en plus sentir dans les affaires qui intéressent notre ville.

Le commerce d'épicerie en gros et en détail continue d'être bon; collection un peu pénible.

Ci-suit un état des cotes du marché local. Il est possible qu'il s'y trouve quelques légères différences avec les cotes des autres journaux de commerce; mais cela s'explique, tant par suite de la concurren-

ce que se font certaines maisons rivales qu'à cause de la fluctuation constante du prix de quelques marchandises, d'après l'offre et la demande.

Du reste, j'ai puisé mes renseignements auprès de personnes qui font autorité dans leur genre d'affaires respectives, et je vous les soumetts avec confiance.

EPICERIES

Sucres: Jaune, 3½ à 4c; Powdered, 5½c; Cut Loaf, 6½c; ½ qrt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c.

Sirops: Barbades, tonne, No 1, 20c; tierces, 31c; quarts, 32½c.

Raisins: Valence, 5c; Currants, 4c.

Vermicelle: français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.40; Pot Berley \$4 00.

Amandes: Tarragone, 12½c, do écallées, 27c.

Conserves: Saumon, \$1.05 à \$1.35; Homard, \$1.85; Tomates, 85 à 90c; Blé d'Inde, 85 à 90c; Pois \$1.00; Huîtres \$1.35; Sardines domestiques, ½ bte 5c; do importées ½ bte 9 à 12c; ¼ bte 14 à 18c.

Sel: En magasin, 52½c.

Alcalis: Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes: cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Telephone, \$3.30; Dominion, \$2.00; Lévis, \$2.00.

FRUITS

Oignons: Egyptiens, 3c la livre.

Oranges: Californie \$2.50; Messine boîtes \$3.00 à \$4.00, et ½ boîtes \$1.75 à \$2.00; Blood, \$2.50; Valence, \$0.00 à \$0.50.

Citrons: \$1.50 à \$2.50; Pommes évaporées, 11 à 12c; Cocos, \$5.00 le cent; Pruneaux 7c; Figs, 9 à 11c; Dattes, 6c.

Bananes: le régime, de \$1.00 à \$1.50; la caisse, \$1.50.

Ananas: 14 à 20c.

Choux: nouveaux, \$2.50 à \$3.00 le crate. Pommes de terre, de 70 à 80c la poche.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

D'après la remarque qui m'en est faite, je cote cette semaine la farine à tant la poche car il s'en vend ainsi vingt fois plus qu'au baril. Le marché est ferme. Pas beaucoup d'arrivages.

Farines (par poche): Patente, \$1.05 à \$1.75; forte de boulanger, \$1.80 à \$1.85; S Roller, \$1.55 à \$1.60; Extra, \$1.40 à \$1.50; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Fine, \$1.20 à \$1.25; Commune, \$1.15 à \$1.20.

Grains: Avoine par 34 lbs 42 à 45c; Son 92½ à 95c; Orge 55 à 60c; Gruau \$4.25 à \$4.50; fèves \$1.35 à \$1.50; Pois No. 1, 85c.; No. 2, 75 à 80c.

Graines: Mil Can. de choix, \$3.25; Américain, \$2.00 à \$2.50; Trèfle blanc, 18 à 22c; do Rouge, 10 à 12c; Alsike, 12 à 16c.

Lards: Short Cut épais, \$18.00 à \$18.50; mince, \$17.00 à \$17.50.

Saindour: canadien, en seaux, \$2.25 à \$2.50; en chaudière, 8½ à 9c la lb; Cotto-lene, en seaux, \$1.40 à \$1.50.

Jambon: frais, 8c; fumé, 10 à 11c.

Les œufs sont toujours en abondance; se vendent en gros, de 9 à 11c; au détail, de 11 à 12c.

On signale quelques consignations de beurre de beurrieres vendu à 18½ et 19c; beurre de ferme ordinaire, de 14 à 16c; salé de 13 à 14c.

Le foin pressé se vend: No 1, de \$6.50 à \$7.50 par 100 bottes; No 2, de \$4.50 à \$5.00.

Les cotes du fromage sont 12 et 12½c.

La plume de volailles (dont il y a une grande quantité sur le marché) se vend à la livre, No 1, 11c; No 2, 10c. La maison Blanchard & Plamondon en fait une spécialité ainsi que du tabac canadien dont la cote varie, selon qualité, de 8 à 15c. Le Quesnel se vend 30c.

Huiles: Loup-marin "straw" 32 à 35; de morue, 34 à 35c. Pétrole, 11 et 12c.

Trois faillites cette semaine, une dans le tabac, une autre dans la boulangerie, et une troisième dans les nouveautés. Cette dernière se présente dans des circonstances vraiment étranges. L'inventaire de la maison accusait un surplus de \$6,000 à la fin de janvier dernier, et moins de cinq mois plus tard, sans pertes justifiées, elle montre aujourd'hui un déficit de \$10,000, et il arrive qu'une partie des marchandises ont quitté le magasin et sont entre les mains d'usuriers dont elles garantissent les avances. On dit, et c'est monstrueux, que les intérêts payés s'élevaient, certains jours, jusqu'à 10 et 12 dollars.

C'est ce genre d'affaires qui ruine le commerce honnête. Il faudrait une répression énergique et l'application vigoureuse de la loi pour empêcher le retour de semblables abus. Ce qu'il y a de malheureux dans le cas présent, c'est qu'un jeune marchand, dont le commerce était prospère, se trouve endosseur pour plusieurs milliers de dollars et obligé de demander une composition à ses créanciers, perdant ainsi d'un coup le bénéfice de quinze ans d'économie et de labeur. La leçon est terrible, mais l'imprudence a été grande.

Une agréable nouvelle pour finir. Un de nos grands et riches manufacturiers québécois, dont l'esprit d'entreprise est bien connu, vient d'inaugurer la fabrication du cuir à semelles et de créer un établissement qui va employer quelques centaines d'ouvriers. Il y a tout lieu de croire que cette tentative sera couronnée de succès. J. T.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi

ST. ROCH, QUÉBEC.

200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
200 harnais de travail valant \$10 pour \$6.50.
Harnais de fantaisie depuis \$8.00 à \$107.00.

251 Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR.

H. B. MUIR & CO.,

IMPORTATEURS DE

LAINAGES,

FOURNITURES de TAILLEURS

et RUBANS

— MARCHANDS EN —

Etoffes, Couvertes Grises, Couvertes pour chevaux,
Tapis de voitures, Freins, Articles de
Sellerie en métal, etc.

No 1 rue St Helene, Montréal

AGENTS A QUÉBEC:

SYNDICAT D'AGENCES, 69 Rue St Pierre,
QUÉBEC.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 14 juin 1894.

FINANCES.

Le marché monétaire à Londres est toujours abondamment pourvu d'offres de capitaux et l'or continue à affluer vers la banque d'Angleterre. New-York a expédié encore \$6,000,000 la semaine dernière. Le taux de l'intérêt pour les effets à 3 mois est de $\frac{7}{8}$ p.c. et à 1 mois, de $\frac{3}{4}$ p.c. Les prêts à demande se font à un taux presque imperceptible. La banque d'Angleterre maintient son taux à 2 p.c.

A New York, les banques ont une énorme réserve, en billets et en espèces métalliques, dont elles ne savent comment tirer parti. L'or que l'on exporte, ne vient pas de leurs caisses; il vient du trésor fédéral, dont la réserve en or, par suite de ce drainage continu, est tombée à \$68,000,000. Lorsque le secrétaire du trésor a lancé son emprunt de \$55,000,000 pour refaire la réserve du trésor, cette réserve était alors à \$69,000,000. Les prêts à demande de New-York sont cotés faibles à 1 p.c. Les prêts à terme sont à 2 ou 3 p.c., suivant la date.

Sur notre place, les taux des avances sont sans changement: prêts à demande de 4 à $\frac{4}{5}$ p.c., escomptes au commerce, 7 p.c.

Le mouvement des fonds par le canal de la chambre de compensation est, cette semaine, de \$190,000 au dessus de celui de l'année dernière.

Le change sur Londres est plus facile.

Les banques vendent leurs traites à vue à une prime de $9\frac{1}{2}$ à $9\frac{3}{4}$ et leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à $10\frac{1}{2}$. Les transferts par le câble sont à $10\frac{1}{2}$ de prime. Le change à vue sur New-York est de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.16 $\frac{1}{2}$ pour papier long et 5.15 $\frac{1}{2}$ pour papier court.

La bourse a été active, ces derniers jours, quoique cette activité ne se soit pas étendue à un bien grand nombre de valeurs. Le ton a été ferme et, en clôture aujourd'hui, plusieurs valeurs sont en hausse sur la semaine dernière.

La banque de Montréal est montée à 220 puis à 221. La banque de Marchands a fait 160 $\frac{1}{2}$, puis elle aussi a haussé; elle fait aujourd'hui 161 $\frac{1}{2}$ et 161 $\frac{1}{2}$. La banque du Commerce a été vendue samedi 136 $\frac{1}{2}$; on la cote en clôture 140 vendeurs et 138 acheteurs. La banque Molson a fait vendredi 164 et la banque de Québec, le même jour, 125.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit:

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	125	120
" Jacques-Cartier	117 $\frac{1}{2}$
" Hochelaga.....
" Nationale.....
" Ville-Marie.....

Les Chars Urbains ont encore été la valeur la plus active de la cote. Ils ont varié considérablement, mais clôturent en hausse à 149, dernier cours. Les droits aux nouvelles actions, après avoir fait 138 $\frac{1}{2}$, sont montés à la dernière heure à 42 $\frac{1}{2}$, clôturent à 41 $\frac{1}{2}$.

Le Téléphone Bell, émet aussi de nouvelles actions aux anciens actionnaires; et les droits de souscrire ces nouvelles actions sont cotés à la dernière heure à 41. Le Télégraphe fait 149 $\frac{1}{2}$ et 150; le Gaz

170 et 171; le Câble, 141; le Pacifique, 64 $\frac{1}{2}$ et le Richelieu, 65 $\frac{1}{2}$.

Les dernières ventes des actions des compagnies de coton ont été faites aux prix suivants: Merchants Manufacturing Co, 110; Dominion Cotton Co, 102 $\frac{1}{2}$.

COMMERCE

Encore une semaine qui n'a rien ajouté à la richesse du pays. Le commerce languit dans presque toutes les branches; l'industrie n'a pas de vie, l'agriculture se plaint de la dureté des temps; les produits agricoles se vendent lentement et à de bas prix, sauf le fromage dont le prix se maintient, malgré l'augmentation de la production, au dessus du niveau de l'année dernière.

La perspective de la prochaine récolte n'est pas aussi favorable qu'on la voyait il y a quelques semaines. Les froûds persistants ont enrayé la végétation; dans les prairies surtout, on remarque que le foin n'a pas poussé, qu'il est resté bien fourni, mais petit, et tout au plus si l'on en attend un rendement moyen. Dans tous les cas, la qualité sera nécessairement inférieure, en général, à celle de la récolte précédente. Cet événement, préjudiciable sans doute, aux cultivateurs, donnera du ton au commerce et aidera ceux qui ont du foin à vendre, à diminuer un peu le chiffre de leurs pertes sur cet article.

Les grains sont en retard, mais, sauf quelques taches de rouille, dans les terrains bas, ils ne paraissent pas avoir beaucoup souffert. Les pois dans la région au sud du St Laurent, sont manqués encore cette année. Des cultivateurs du comté de Laprairie, région vouée aux pois et au foin, ont renoncé à cultiver les pois. L'un d'entre eux nous dit qu'il vient de labourer de nouveau, d'ensemencer en sarrazin le morceau de terre où il avait semé des pois au printemps. Dans la région au nord du fleuve les semailles ayant été faites plus tard, les pois ont moins souffert et pourront encore donner un certain rendement.

A la ville, le commerce est toujours calme; le détail fait péniblement ses affaires et le gros a beaucoup de peine à encaisser. Les ouvriers travaillent peu ou point, et ne peuvent guère acheter, encore moins payer leurs anciens comptes.

La reprise légère sur les prix des grains en Europe va, peut-être permettre à notre commerce d'exportation de se ranimer. Mais, comme il arrive généralement, les amateurs profitent avec soin de cette amélioration pour hausser un peu leurs frets. Ils devraient cependant mieux raisonner et ne pas risquer de tuer la poule aux œufs d'or.

Bois de construction.—La velléité de hausse dans le marché de gros, aux scieries, sur certaines sartes de bois, que nous avons signalée en son temps, n'a pas tenu devant l'attitude du marché américain et nos marchands de bois peuvent s'approvisionner aux mêmes prix. Malheureusement, ils n'auront pas grand besoin de se réassortir cet été, si la demande de la construction ne s'améliore pas. Le marché des madriers en Angleterre est toujours bon et l'exportation par steamers fournit du fret à nos lignes régulières de navigation.

Un de nos confrères parisiens, L'Echo forestier, disait dans un de ses derniers numéros: " Les affaires en bois de pin du Canada ont pris, depuis quelques années, une extension rapide et augmentent encore tous les jours. La clientèle pour ces bois, est maintenant par-

faitement établie au moins pour certaines dimensions et qualités spéciales. Le chêne et l'orme de même provenance se vendent facilement à des prix bien tenus, et il est certain que le chêne du Canada ne pourra pas être supplanté par celui des Etats-Unis, malgré la différence des prix."

Charbons et bois de chauffage.—La grève des mineurs de houille est terminée; elle a permis aux propriétaires de charbonnages d'écouler tout leur stock à de hauts prix; c'est peut-être pour atteindre ce but qu'ils ont refusé si longtemps les concessions dont les mineurs se contentent aujourd'hui. Dans tous les cas, notre marché est maintenant à l'abri des perturbations que l'on craignait et, si les industriels d'Ontario paient un peu plus cher leur charbon des Etats-Unis, nous, qui employons celui des provinces maritimes, n'auront probablement pas à souffrir du même mal.

Le charbon dur est rare sur le marché de gros; il n'y a pas encore de hausse dans les prix.

Le bois de chauffage arrive toujours en quantité restreinte, et la rareté du bois sec persiste.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont toujours très calme, pour le marché local; les fabricants de chaussures n'ayant jusqu'ici recueilli qu'une petite quantité de commandes, ne sont pas encore sur le marché. Il y a cependant un assez bon courant d'exportation. Les prix sont tout à fait en faveur des acheteurs qui peuvent obtenir facilement un escompte sur nos cotes.

Les peaux vertes de la boucherie sont encore aux prix antérieurs, mais les commerçants se plaignent qu'ils n'y font pas d'argent; quelques-uns ont été obligés d'accepter moins que leur commission habituelle, pour revendre aux tanneurs. Cependant la concurrence est telle que l'on ne peut acheter des bouchers à moins de 3 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{1}{2}$ et 1 $\frac{1}{2}$ c. Les steers se vendent 4 $\frac{1}{2}$ et 5 $\frac{1}{2}$ c, les agneaux 15c et les moutons tondus 20c.

Draps et Nouveautés.—Tout est tranquille, dans cette branche, au moins quant aux ventes et aux collections. Il y a cependant un peu d'amélioration dans les remises de la campagne.

Epiceries.—Les épiceries voient un courant d'affaires normal. Les thés du Japon de la nouvelle récolte ne sont pas encore arrivés. Les sucres sont fermes, les raffineurs ont haussé leurs prix de 1 $\frac{1}{2}$ à 1 $\frac{3}{4}$ c mais l'association des épiciers n'a pas encore changé sa liste. Les sirops et les mélasses se tiennent bien aux prix actuels, qui sont d'ailleurs très bas.

Il n'y a plus de Valence dans le marché à 4 $\frac{1}{2}$ c. Les Malaga sont fermes.

Nous donnons dans nos prix courants la nouvelle liste des riz qui entre en vigueur demain, vendredi; on remarquera que les riz J sont haussés de 10c; les riz B sont baissés de 15c. ainsi que les riz English style.

Fers ferromneries et métaux.—Nous notons une baisse de 2c. par livre sur l'étain cette semaine. Dans les fontes, la demande est calme et les prix ont une tendance à la faiblesse. La ferromnerie en général n'a pas beaucoup d'activité, non plus d'ailleurs que la quincaillerie.

Les tuyaux en fer sont faibles; l'escompte est augmenté de 2 $\frac{1}{2}$ p. c.

Huiles peintures et vernis.—Aucun changement à signaler dans les huiles végétales ou minérales. Dans les huiles de poisson, l'arrivée de quelques lots d'huile de loup-marin nouvelle a fait 64

chir un peu les prix ; nous cotons l'huile raffinée en baisse de 2½c.

Laines.—La campagne d'achat de la tonte de 1894 est à peine commencée, les prix que nous cotons sont ceux qui paient ici les commerçants, et ils ne sont pas trop fermes. Il faut donc, en achetant à la campagne se garder une marge convenable. La toison lavée vaut 17c pour le mouton commun ; les espèces plus fines valent jusqu'à 19c. La laine non lavée se paie de 9 à 9½.

Salaisons.—Il n'y a pas de changement actuel dans le marché des lards ni des saindoux, mais les fabricants de salaisons demandent au commerce de gros plus cher que celui-ci ne vend au détail ; le ton du marché est très ferme et nous ne serions pas étonnés de voir s'établir bientôt une hausse considérable. On prédit que le lard canadien va monter à \$20.

—Depuis l'ouverture de la fromagerie de M. A. Martel, à Brompton Falls 25, 938 lbs de lait ont été reçus. Le nombre de livres de fromage manufacturées est de 2,731. La première vente a rapporté aux cultivateurs 93 centins par par 100 lbs de lait. Une autre répartition aura lieu la semaine prochaine et \$400 seront distribuées aux cultivateurs.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL

St Henri vs Dessurault

Rue Ste Marguerite.—Lot 1768, du cadastre, ville de St Henri, terrain de 55 x 100 ; maison en bois, Nos 105 à 109 rue Ste Marguerite.

Vente au bureau du shérif le 22 juin à 10 h. a. m.

Montréal L. & M. Co vs Mongeau

Rue Grant.—Longueuil. Lot 125 du cadastre de la ville de Longueuil, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Longueuil le 22 juin à 10 h. a. m.

Faillite D. J. McIntosh.

Ste Justine de Newton.—Lot 191 du cadastre de la paroisse de Ste Justine de Newton, ½ arpent sur 2 arpents, magasin en bois, hangar, etc.

Vente à la porte de l'église de Ste Justine de Newton le 22 juin à 11 h. a. m.

Comtois vs Casavant

Bélœil.—Partie du lot 19 du cadastre de la paroisse de Bélœil ; ½ arpent sur 1 arpent, maison en bois, etc

Vente à la porte de l'église de Bélœil le 22 juin à 11 h. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Lemay vs Lemay.

St-Louis de Lotbinière.—Lot 259 du cadastre, terre, concession du Chonayen.

Vente à la porte de l'église paroissiale le 22 juin 1894, à 10 heures a. m.

La Cité vs Riverin

Rue St Michel.—Québec, Lot 3966 du cadastre, quartier Montcalm, avec bâtisses. Sujet à rente foncières.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 22 juin 1894 10 h. p. m.

Revue des Marchés

Montréal, 14 juin 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue hebdomadaire du marché anglais, lundi dernier, disait : Les blés anglais ont monté de 6d et les blés étrangers de 1s. Le blé de Californie a été coté 24s 6d ; le blé de Duluth 25s et le No 1 dur de Manitoba, 27s par quarter. L'orge, les pois, les haricots et l'avoine ont été soutenus et le maïs ferme. Le maïs mêlé d'Amérique a haussé de 1½d. Aujourd'hui, les blés anglais sont chers. Il y a peu de demande pour les blés étrangers et le blé américain est ferme. Le Californie est en hausse de 1s et les autres de 9d. Les farines anglaises sont sans changement à 26s. Les farines américaines sont en hausse de 6d à 23s 6d. Le maïs a haussé de 1s pour le plat et de 6d pour le rond. Les haricots ont monté de 6d, les pois et la graine de lin sont fermes.

Beerbohm télégraphie par le câble à la date du 13 juin : chargements à la côte, blé, les avis de New-York causent de l'activité ; mais rien. Chargement en route ou à expédier, blé et maïs fermes. Mark Lane, blés anglais et étrangers fermes, prix en hausse demandés, mais pas encore établis. Maïs d'Amérique et du Danube un peu plus cher. Farines anglaises et américaines tenues en hausse. Marchés français tranquilles mais soutenus. Température en Angleterre et en France, hors de saison. Liverpool, blé sur place ferme mais pas actif. Maïs de en assez bonne demande. Pois Canadiens 5s.

Les marchés d'Europe ont évidemment pris une meilleure tournure. Soit que l'on constate maintenant les dommages causés il y a quelque temps par la gelée, soit que la température froide, hors de saison, qui règne en ce moment là bas, puisse affecter encore la récolte, soit enfin que l'on ait pris la hausse simplement pour suivre Chicago.

Nous reportant un peu en arrière, nous trouvons dans la circulaire de L. Norman & Cie, de Londres, en date du 28 mai, ce qui suit :

"La température froide que nous avons éprouvée la semaine dernière a raffermi un peu le commerce de grains ; mais avec les nouvelles d'Amérique à la baisse et l'augmentation des quantités à flot, les prix ont encore eu une rechûte et il se fait très peu d'affaires.

"Blé.—Les blés de Russie et de La Plata restent ternes avec beaucoup de vendeurs et peu d'acheteurs. Les chargements de Californie à arriver sont tenus à peu près à 6d de plus qu'on ne veut les payer. Les blés roux d'hiver d'Amérique sont plus faciles ; il a été accepté 19s 10½d pour expédition en juin. Les blés anglais sont irréguliers dans l'offre, mais les prix se maintiennent. Manitoba dur, tranquille, peu d'affaires ; on a payé 23s 6d pour des lots en route et à expédier.

"Orge.—Vu la rareté, l'orge est ferme pour le disponible, mais il ne se fait rien en lots à arriver, quoique les vendeurs aient baissé leurs prix.

"Pois.—Les cours à Londres pour les pois canadiens blancs, se maintiennent bien, mais pour livraison future les expéditeurs consentent à baisser leurs prix.

"Foin.—Pour le foin canadien sur place on demande plus cher, la diminution des arrivages ayant un peu stimulé la

demande. Il y a fort peu d'offres de foin à expédier."

Voici maintenant, d'après le *Phosphate*, journal qui s'occupe des engrais artificiels, la situation des récoltes au 31 mai :

"Après le temps si favorable de la semaine précédente, les pluies froides, les orages, la grêle, rien ne nous a manqué la semaine dernière, si ce n'est, ce qu'il fallait, le soleil.—On est moins content, ou plutôt—car les plaintes ne sont que partielles et locales—on dresse l'oreille devant cet avertissement du ciel.

"Nous sommes dans la période critique de l'épiage du blé, et si, pendant la prochaine quinzaine, le temps ne s'améliore pas, il ne sera plus question des excédents en stocks, ni de la surproduction qui emplissent, un peu trop, toutes les bouches. D'un camp, la peur passera dans l'autre, et à tort peut-être on s'emballera en sens contraire, on exagérera les événements.

"L'*Official* donne l'évaluation de nos récoltes au 1er mai : elle est très satisfaisante pour le blé, le seigle, l'avoine, l'orge ; jusque là on ne pouvait désirer mieux. On pouvait en dire autant des vignes, des arbres fruitiers et des poiriers. Voyons maintenant où en sont les choses à l'étranger :

"D'après J. E. Beerbohm, voici l'état des choses en Angleterre et dans toutes les directions du monde. Dans tout le Royaume-Uni, il a gelé dans beaucoup d'endroits à dix degrés Fahrenheit ; les récoltes de fruits et de pommes de terre en ont souffert, et si cela avait continué, le blé lui-même s'en serait ressenti ; heureusement qu'après de lourdes pluies, le temps est devenu plus doux à la fin de la semaine.

"Les fortes gelées en mai ne sont pas aussi rares qu'on le croit généralement : en 1892, elles furent très fortes et se prolongèrent jusqu'au 15 juin ; il fit aussi froid du 16 mai au 21 mai 1891, que cette année la neige tomba sur bien des points du territoire. En 1885 et 1887, des froûds rigoureux ont eu lieu en mai ; dans aucune de ces années, le blé n'a eu à souffrir des gelées, mais en 1894 le danger a été beaucoup plus grand, à cause de l'état avancé de la végétation.

"En Allemagne, voici, d'après les rapports officiels, l'état moyen des récoltes en prenant 1 pour représenter une très bonne récolte ; 2 pour bonne, 3 pour moyenne, 4 pour pauvre, 5 pour très pauvre :

Blé, seigle, orge	2. 2
Avoines et pommes de terre.....	2. 40
Trèfle.....	3. 1

"Jusqu'au 15 mai, le temps n'a pas été favorable ; les gelées du commencement de la semaine dernière ont causé des ravages à la récolte des pommes de terre, et les plaintes sont également nombreuses dans diverses régions, concernant les récoltes de printemps et celles de trèfle.

"En Hollande, la rigueur des gelées a compromis la floraison du seigle et endommagé sérieusement les pommes de terre dans beaucoup de districts.

"En Hongrie, on déplore les récoltes comme très avancées, et avec un temps favorable elles pourraient se faire quinze jours plus tôt que d'ordinaire. On n'est cependant pas sans inquiétude sur les ravages de la mouche Hébron, contre laquelle on n'a pas encore trouvé le remède.

"En Italie et en Espagne, les récoltes

promettent de bons résultats; de la Roumanie, les avis sont également couleur de rose; seule, la récolte de colza a souffert assez sérieusement.

"En Russie, les rapports officiels actuels sur les récoltes sont très bons. A Odessa, les perspectives d'abondance sont si extraordinaires qu'on les considère comme une calamité en raison des prix déjà si bas."

Aux Etats-Unis, il y a eu d'abord, lundi, le rapport du gouvernement sur la situation des récoltes au 1er juin. Ce rapport constate une amélioration de 2 points dans la moyenne générale. Mais cette amélioration, dit un correspondant de Chicago, ne promet pas une récolte totale de plus de 404 millions de minots.

Or comme les Etats-Unis emploient pour la nourriture et les semences 380 millions de minots; il n'en resterait que 45 millions disponibles pour l'exportation, tandis que la réserve des précédentes récoltes sera une des moins considérables qu'on ait vu depuis des années. Tout cela, avec les nouvelles fermes de tous les pays d'Europe, maintient le marché de Chicago à la hausse; une hausse bien fractionnée et bien lente, il est vrai, mais enfin une hausse tout de même.

Les cours de clôture du blé sur les marchés de spéculation, hier, ont été: A Chicago, sur juin, 58½c; sur juillet 59½c; sur septembre 61¼. A New-York, blé sur juin, 61½c; sur juillet, 62¼; sur septembre 64½c.

Au Manitoba et dans tout le Nord-Ouest, on se plaint de la sécheresse et de la chaleur. Une dépêche particulière de Winnipeg dit: "Il n'y a pas eu de pluie ici depuis 40 jours, à l'exception d'un orage samedi. Le thermomètre est à 90 degrés à l'ombre". Cependant, comme les débuts du printemps ont été très pluvieux, il est probable que l'humidité du sol sera suffisante pour empêcher la sécheresse de faire beaucoup de mal. Aux dernières nouvelles les prix du blé à Fort William sont sans changement. On vend à 61c à flot Fort William pour No 1 dur. Les stocks à ce point s'épuisent rapidement.

Dans le Haut-Canada, les récoltes n'ont pas été sans souffrir de la température anormale de ces derniers temps. Le blé d'hiver commence à taller, sur les terrains élevés, mais ailleurs il porte des traces des morsures de la gelée et l'excès d'humidité l'a fait rougir. Il n'y a de demande pour le blé que de la part de la meunerie. L'avoine est ferme et en hausse. L'orge se maintient avec la perspective d'un écoulement plus facile prochainement aux Etats-Unis. Les pois sont bien tenus, le sarrasin est négligé.

A Toronto on cote: blé blanc 58 à 00c, blé du printemps 00 à 60c; blé roux, 58 à 00c; pois No 2, 54 à 56c; orge No 2, 39 à 41; avoine No 2, 36 à 36½c.

A Montréal, les exportateurs ont fait quelques petites transactions en blés de Manitoba à la parité de 75 à 76c pour le No 1 dur; mais il n'y a pas d'activité dans le marché du blé.

L'avoine est en meilleure situation; les prix en hausse dans Ontario ont amené la hausse de l'avoine No 2 sur notre marché, qui en est presque dépourvu; on a payé cette semaine à plusieurs reprises, 42c par 34 lbs pour cette qualité, l'avoine de la province, ne pouvant pas s'exporter, profite peu, malheureusement, de cette hausse; elle reste achetable dans les 38c en gare à Montréal.

En orge, il y a peu d'offres et peu de demande; mais les détenteurs ont haussé leurs prétentions; ils demandent aujourd'hui 47c par 48 lbs.

Aucune transaction récente en sarrazin.

Les farines sont un peu mieux tenues, par suite de la hausse légère du blé, mais le caractère très précaire de cette hausse l'empêche d'exercer une influence appréciable sur les prix. Il s'est fait, récemment, un peu plus d'exportation, le marché anglais étant plus favorable; mais la demande locale est toujours la même: indifférente.

Les farines d'avoine sont en hausse en sympathie avec les cours de l'avoine.

Le son, le gru et la moulée sont toujours fermes.

Les pois sont en demande pour l'exportation et en hausse.

Nous cotons en gros:

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 60
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 58 à 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 75 à 0 76
" " No 2 dur...	0 73 à 0 74
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 39 à 0 42
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 52 à 0 53
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 71 à 0 72
Orge, par minot.....	0 47 à 0 48
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 46 à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 60 à 3 80
Patente du printemps.....	3 65 à 3 85
Patente Américaine.....	5 00 à 5 10
Straight roller.....	3 00 à 3 10
Extra.....	2 60 à 2 80
Superfine.....	2 50 à 2 60
Forte de boulanger (cité).....	3 45 à 3 50
Forte du Manitoba.....	3 40 à 3 50

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 45 à 1 50
Superfine.....	1 15 à 1 25

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 30 à 4 35
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 40 à 4 45
Avoine roulée en barils.....	4 40 à 4 45

MARCHÉ DE DÉTAIL

Le marché de la place Jacques-Cartier était peu animé; les charges de grains n'étaient pas nombreuses et les prix sont restés sans changement.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 95 à \$1.00 par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 60c par minot, et le blanc 65c.

Les pois No. 2 valent 65c et les pois cuisants de 80 à 85c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1.05 par 96 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.25 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE BRISTOL

On écrit de Bristol: "La température s'est améliorée, mais pour la demande la semaine a été très calme, les prix, cependant, restent sans beaucoup de changement. On cote sur place: Crèmes d'Irlande, 92 à 96s; danois, 96 à 98s; australien, 70 à 80s."

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool: La demande pour le beurre du continent est assez bonne et les meilleures qualités se vendent bien, mais les qualités inférieures sont difficiles à écouler. En beurre d'Irlande la qualité s'est améliorée et la demande aussi. Le marché clôture ferme aux cours suivants: Danois extra, 100 à 102s; de seconde qualité, 92 à 94s; irlandais très fin, 87 à 89; seconde qualité, 82 à 84s.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre de beurrerie du mois de mai devrait être, à cette date, tout passé dans la consommation; mais nous avons bien peur qu'il en reste encore pas mal aux beurreries et, avec ce qu'il y a encore dans les magasins ici, le marché se trouve trop embarrassé pour qu'on puisse payer un bon prix pour le beurre du commencement de juin, provenant de vaches au pâturage et fait pendant un temps frais. Il est certain que si l'on avait pu se débarrasser du beurre de mai, on pourrait payer pour celui de juin beaucoup plus que l'on n'offre aujourd'hui.

L'exportation nous prend cette semaine plusieurs centaines de tinettes; l'acheteur, M. Brice, nous dit qu'il a payé 18c, mais que, dès que ce prix a été connu, on lui a tout de suite demandé 18½c. Or, comme il ne peut pas payer 18½c à la campagne, il est obligé aujourd'hui de suspendre ses achats.

Les commerçants qui vendent sur le marché local ont payé cette semaine sur le pied de 18 à 18½c suivant qualité, à Montréal, ils revendent de 19 à 19½c.

Le beurre de ferme est toujours à très bas prix. On achète le township à 15 ou 16c à la campagne et on le vend ici de 16 à 17c. Le beurre de l'ouest ne vaut guère, ici, que de 15 à 16c.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Bristol: "Les prix c. i. f. pour prompt livraison ont subi une nouvelle baisse, étant de 1s à 2s en perte sur la semaine. Le nouveau disponible est plus facile aux prix de 52s 6d à 54s. Mais les stocks sont légers et les 2,000 meules arrivées aujourd'hui de Montréal n'iront pas loin. Les fromages d'automne de choix ont encore enchéri."

On écrit de Liverpool: "Il y a une bonne demande de la consommation pour le fromage nouveau mais les cours sont plus faciles, à raison des arrivages considérables et d'offres plus basses à livrer. Le vieux fromage est rare et commande des prix très élevés. On cote: nouveau fancy, 52 à 53s 6d; do, très fin, 50 à 52s; do, bon à fin, 43s à 48s."

On écrit de Londres: Ce qui reste de fromage canadien et américain fancy de 1893 est coté de 63 à 64s., mais les cours du fromage nouveau ont baissé par suite d'offres à livrer à 2 ou 3s, de baisse par quintal, qui ont fait tomber les premières qualités en disponible, à 53 à 54s; pour les belles qualités à 48 à 51s. Le fromage de la Nouvelle-Zélande a aussi baissé et 60s est le meilleur prix qu'il puisse obtenir, les qualités inférieures se vendant entre 46 et 50s. Les importations de la Nouvelle-Zélande à Londres en mai ont été de 7,872 caisses (de 150 livres) et pour les cinq mois de 25,920 caisses. Le fromage de la Nouvelle-Zélande est expédié en caisses à clairevoie (crates) contenant chacune trois meules; les meules sont à peu près du même poids que les nôtres: de 60 lbs en moyenne. N. de la R.

MARCHÉS DES ETATS-UNIS.

Ogdensburg, N. Y. 9 juin.—On a mis en vente ici 2524 meules qui ont toutes été vendues à 9c.

Canton, N. Y. 9 juin.—Il a été vendu aujourd'hui 3200 meules à 8½c et 1500 tinettes de beurre à 18½c.

Watertown, N. Y. 9 juin.—Il a été vendu ici 4000 meules entre 8½ et 9c.

Utica, N. Y. 11 Juin.—Les ventes de fromage aujourd'hui ont été de : 6677 meules à 8½c, 2233 à 8½c, 600 à 8½c, 110 à 8½c, 284 à commission.

Little Falls, N. Y. 11 Juin.—Vente de la journée : 627 meules à 8c, 4519 à 8½c, 1751 à 8½c, 743 à commission.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, 9 Juin.—Dix-sept fromageries ont mis en vente 2145 meules, ventes : 190 à 9½c, 150 à 8½c, 50 à 8½c.

Belleville, 12 Juin.—Sur notre marché, cinquante-trois fromageries ont mis en vente 1955 fromages blancs et 1645 colorés; total, 3600. Ventes : 190 blancs à 8½c, 110 à 8 15½c, 100 à 9c, 70 colorés à 8½c, 230 à 8 15½c, 160 à 9c. On a offert pour le reste de 8½c à 9c.

Ingersoll, 12 Juin.—En vente aujourd'hui : 2237 fromages de juin. Vente : 637 à 8 15½c.

Campbellford, 12 juin.—Au marché aujourd'hui, on a mis en vente 340 fromages colorés et 737 blancs. Les ventes ont été : 280 blancs à 8.15½c, 300 colorés et 407 blancs à 8½c.

Woodstock, 13 juin.—Dix-sept lots comprenant 2,314 meules, ont été mis en vente aujourd'hui. Ventes 583 à 8.15½c et 666 à 9c.

Picton, 13 juin.—En vente, 960 fromages colorés et 50 blancs. Ventes, 665 colorés à 8.15½c.

Napanee, Ont., 13 juin.—Au marché aujourd'hui il y avait en vente 410 fromages blancs et 1,305 colorés. Ventes, 195 colorés à 8.15½c et 610 à 9c; 195 blancs à 9c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le Terrebonne, qui fait le service de Trois-Rivières à Montréal avait à bord lundi 2700 meules de fromage chargées à Trois-Rivières, Berthier, Sorel et Nicolet et consignées à MM. Duguay, Clément, Milot, Dudemaine, Hébert, Peltier, N. F. Bédard, Duckett, Hodge & Cie, Grant & Cie, Hodgson Bros, A. A. Ayer etc. Avec ce qui est arrivé par le Chambly et par les chemins de fer, la quantité en vente était de près de 4,000 meules. Les acheteurs étaient en force sur le quai et ils s'aperçurent bientôt qu'il leur faudrait travailler pour obtenir le fromage au dessous des prix de la semaine précédente. Quelques lots, un peu inférieures, se sont vendus depuis 8½ jusqu'à 8½c. Mais les meilleurs lots étaient tenus au dessus de 9c. On nous dit que MM. Duguay, a obtenu 9½c ainsi que M. Louis Gilbert, de St-Ferdinand d'Halifax; mais le prix régulier du marché pour le bon fromage a été 9c.

Les commissionnaires ont vendu en magasin sur le pied de 9c pour les meilleures qualités et ont été obligés d'accepter 8½ ou 8½ suivant le cas, pour les lots qui avaient quelque défaut. De fait, les exportateurs prétendent que, après examen de chaque meule et déduction faite pour les meules de qualité inférieure, ils n'ont pas payé plus de 9c, même pour le fromage acheté au quai.

Le câble est considérablement baissé; il cote aujourd'hui 4s 6d; cette baisse ne permettra pas au marché de rester longtemps à 9c et il est raisonnable de s'at-

tendre à ne recevoir que 8½c la semaine prochaine.

Les exportations de la semaine dernière ont encore été considérables :

Par	Pour	Fromage	Beurre
Sardinian.....	Liverpool.....	7,111	25
Lake Huron.....	".....	3,791	"
Assyrian.....	Glasgow.....	5,089	250
State of Georgia.....	".....	"	225
Montevideo.....	Londres.....	28,415	"
Mexico.....	Bristol.....	6,687	"
Alcides.....	".....	14,069	272
Totaux.....		65,162	772
Semaine correspondante 1893.....		41,426	120

CEUFS

Le Sénat des Etats-Unis a enfin consenti à laisser entrer les œufs en franchise, comme le voulait le projet Wilson; cela permettra à nos commerçants d'écouler avec avantage, lorsque le nouveau tarif sera en vigueur, les œufs qu'ils ont mis en glacière.

Le marché local est mieux tenu; les arrivages, d'ailleurs, diminuent; mais les prix sont encore bas : de 9 à 9½c la douzaine.

FRUITS

La demande de fruits est plus active, maintenant que l'été se fait sentir et les prix des oranges et des citrons se sont un peu raffermis.

Une consignation considérable de fruits de Californie, pêches, prunes, etc., sera ici la semaine prochaine et sera vendue à l'enchère par la Montreal Fruit Auction Company.

Les fraises se sont vendues hier de 10 à 18c la pinte. Il en est arrivé quelques boîtes du Haut-Canada; les arrivages de cette provenance seront abondants la semaine prochaine. Toutes les fraises qui arriveront ici seront vendues à l'enchère par la Montreal Fruit Auction Co.

Les oignons d'Egypte sont rares et un peu plus chers; on les vend en gros 2½c la livre.

POMMES DE TERRE.

La demande des Etats-Unis se continue et la hausse se maintient. On cote aujourd'hui de 90 à 95c par 90 livres au char et de \$1.00 à \$1.10 en plus petits lots.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$16 50 à \$17 00
Choix à fancy en petites balles.....	15 00 à 16 00
Beau à bon.....	15 00 à 15 50
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mêlé.....	10 00 à 13 00
Paille de seigle.....	14 50 à 15 00
" d'avoine.....	8 50 à 9 00

Arrivages de la semaine 367 chars de foin et 28 chars de paille; semaine précédente 299 chars de foin et 30 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 27 chars sont pour l'exportation, ce qui en laisse 340 pour le marché local.

Il n'y a aucun changement spécial à noter dans la condition du marché. Les arrivages sont toujours considérables et le marché est surabondamment approvisionné dans les qualités moyennes et inférieures, pour lesquelles il y a peu de demande. Les cotes de ces qualités sont nominales et sujettes à réduction.

Le foin de choix n'est pas si abondant et il se tient comparativement plus ferme, (circulaire de MM. Hosmer Robinson & Cie, de Boston)

A Montréal, la demande pour l'exportation est nulle. Il n'y a que deux exportateurs qui continuent à expédier sur le foin qu'ils ont acheté ce printemps et dont on les force à prendre livraison. Le fret reste très bon marché, on peut obtenir de l'espace ici à 15s, et à New-York à 12s 6d. C'est ce qui sauve un peu la situation des exportateurs. Le marché anglais est un peu meilleur aussi; une dépêche hier cotait 60s à Liverpool, mais cela ne laisse encore guère de marge.

Les commerçants de la campagne offrent le foin No 2 à \$6.00 sur wagon, sans trouver acheteurs. On trouve plus facilement à vendre le No 1 à \$7.00 et même un peu plus, car cette qualité a toujours un placement aux Etats-Unis.

Les nouvelles de la prochaine récolte indiquent un rendement moindre que l'on ne s'y attendait d'abord. Les gelées, les froids ont empêché l'herbe de pousser; elle est bien fournie, mais courte et, comme elle commence à épier, elle sera mûre avant que les chaleurs aient le temps de la faire allonger. Dans quelques localités on calcule que la récolte ne sera pas plus d'un tiers de celle de l'année dernière.

Le son et le gru restent fermes. Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 00 à 9 50
do do No 2 do.....	8 00 à 8 50
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	3 50 à 4 00
Moulée extra la tonne.....	22 00 à 23 00
do No 1 do.....	21 00 à 22 00
do No 2,.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 20 00
do (Ontario) do.....	21 00 à 09 00
do au char.....	18 50 à 19 00
Blé d'inde jaune m. m. u.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est.
Bêtes à cornes..... 350
Moutons et Agneaux..... 300
Veaux..... 250

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens :

Bétail pour exportation la lb.	4½ à 4½c
Bêtes à cornes, 1ère qualité la lb.	4 à 4½c
" " " "	3½ à 4 c
" " " "	2 à 2½c
Moutons.....	" 4 à 4½c
Agneaux.....	" 4½ à 5 c
Veaux.....	la tête \$2.00 à \$8.00
Porcs sur pied, les 100 lbs.	\$5.00 à \$5.25

MM. E. DUROCHER ET CIE, 97 rue des Commissaires, Montréal, ayant obtenu l'agence des principaux moulins à farine du Manitoba et du Haut Canada, pourront satisfaire toutes les demandes, soit de la ville ou de la campagne pour la farine, le son, le gru, la moulée, les pois à soupe, etc., etc.

CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTRÉAL

	BORDEREAUX	BALANCES
Total pour la sem. terminée le 7		
juin 1894.....	\$10,792,621	\$1,567,643
Sem. Corresp. 1893.	10,622,918	1,265,674
" " 1892.	9,996,642	1,394,632
" " 1891.	10,601,285	1,713,679

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—G. B. Coram et Cie, articles en bois.

La Compagnie de Maisonneuve, épicerie.

Metropolitan Publishing Co.

Lacoste et Lacoste, charbons.

St Jean frères, ferronneries.

St John's Montreal chemical Co.

Pont-Rouge.—F. Latulippe et Cie, vins canadiens.

Toronto.—Ont. Scientific varnish Manufacturing Co.

Smith's Falls Ont.—J. & W. G. Allan, nouveautés.

St Elzéar.—Q. Plante et Drouin, fromages.

Québec.—Bédard et L'Hérault, Bouchers.

G. A. Vandry et Cie, épiciers.

H. W. Wright & Co, libraires.

Gagnon et Frères, commerçants.

St François.—Q. Denis et Duval, fromagers.

Richmond.—Q. McMorine Bros, magasin général.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Canadian Tobacco Co.; J. M. Fortier, seul.

Metropolitan Publishing Co.; Edgar M. Smith, seul.

John W. Peck & Cie, manufacturiers; John Warren Peck et Alexander M. Bethune.

J. B. O. Archambault & Cie, foin et grains; Victoria Fournier, épouse de J. B. O. Archambault, seule.

Chapleau & Naud, agents; Frédéric H. Chapleau et Joseph A. Naud.

E. Gohier & Cie, agents d'immeubles; Philomène Paméla Gohier, épouse de Édouard Gohier et Ludger Cousineau.

J. J. Hayes & Co., bois et charbon; Catherine McDonell, épouse de Jos. James Hayes, seule.

R. Kenwood & Co., hôtel; Mary Talbot, épouse de Richard Kenwood.

Lacoste & Lacoste charbon; Robert Evans, seul.

D. Taylor & Son, imprimeurs; David et John Taylor.

Warren Scale Co; Jessie McDermott, épouse de Ronaldo D. Greet, seule.

Théo. Delage & Cie, ferronneries et peintures; Théodose Delage, gérant; Etienne St-Denis, commanditaire pour \$200—pour cinq ans.

Duranceau et Hains, agents d'assurance; Charles Ferdinand Duranceau et François Xavier Hains.

Morin & Cie, commissionnaires; Louis E. Morin, père, et Chas. H. A. Morin.

J. C. Gauvin & Cie, librairie; Marie A. Blagdon, épouse de J. C. Gauvin, seule.

Raphaël et Hodges, commissionnaires; John F. Raphaël et Gilbert M. Hodges.

H. Sauvé & Cie, poisson; H. Sauvé et S. Sauvé.

St-Raymond.—Savary et Denis, menuisiers; Joseph Savary et Charles Denis.

Québec.—F. Lacasse & Cie, hôtel; Arthur et Théodore Lacasse.

St-Hubert.—Chambly Woven Wire Fence Co.; François Charron, seul.

St-Laurent.—P. I. Crevier & Cie, hôtel; Elmina Lespérance épouse de Pierre Crevier, seule.

Sutton.—Dyer & Wyatt, selliers; Léon E. Dyer et Nelson J. Wyatt.

Dyer & Son, magasin général; Eugène A. Dyer, Léon E. Dyer et H. S. Bigelow.

Waterloo.—Savage & McCurdy, bouchers et commerçants; Geo. E. Savage et James McCurdy.

Québec.—P. F. Bowen & Cie, bijoutiers; Caroline Brousseau épouse de Peter F. Bowen, seule.

L'Hérault & Cie, bouchers; Félix et Edouard Darveau.

M. Paradis & Cie, commerçants; Marceline Paradis épouse d'Edouard Ferland, seule.

Pelletier & Jolicœur, marchands; Pierre Pelletier et Joseph Jolicœur.

Syndicat d'Agences, agents; Geo. Alfred Vandry, Philippe J. Paradis et Louis Colbert Martineau.

Labbé et Michaud, barbiers; Joseph Drolet seul.

Richmond.—McMorine Bros, magasin général; Samuel et John McMorine fils.

Ste-Marie de la Beauce.—Marcoux et Jolicœur, fromagers; L. Alph. Marcoux et Philippe Jolicœur.

Lachine.—R. Michaud & Cie, magasin général; Clément Laffeur, seul.

St-Hyacinthe.—Poutré & Langelier, selliers; Edouard Poutré et Louis Langelier.

Coaticook.—Corbière et Bourque, carrossiers; Leon Corbière et Jean Bte. Bourque.

Fox & Nunns, nouveautés; Chas. H. Fox et Francis H. Nunns.

F. H. Sleeper & Cie, électriciens; Frank H. Sleeper & Chester C. Edwards.

Lac Mégantic.—J. Beaudry et fils, épiciers et marchands tailleurs; Jos. Beaudry père et Jos. Beaudry fils.

Windsor Mills.—Quinn & Cie, grains etc.; Bernard Quinn et John A. McCabe.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Cranbrook, Ont.—Daniel Zimmer, hôtel; Daniel Wiese, successeur.

Kingston Ont.—J. Muckleston & Co., ferronneries en gros; fonds vendu à Geo. Sears à 40c dans la piastre.

Napinka Man.—J. C. Nash, hôtel; vendu à J. Keneally.

Winnipeg Man.—J. W. Carroll, épicerie; Carroll & Howard, successeurs.

Vancouver.—C. A. Hamilton et Ford, épicerie; vendu à T. H. Newitt.

Fergus Ont.—Thos. Hughes, hôtel; vendu à Geo. Menger.

Goderick Ont.—G. A. Fear, pharmacie; fonds vendu.

Parkhill Ont.—W. A. Milne, magasin général; vendu à D. J. Button.

Stratford Ont.—C. J. Pickey, machiniste; fonds vendu à M. B. French.

Bracebridge Ont.—J. L. Fenn & Cie, ferronnerie; vendu à Tilsan & Whitlen.

Listowell Ont.—W. Delian, hôtel; H. Knight, successeur.

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Mount Forest Ont.—W. Brigham peintre; Stephen C. Lamont, successeur.

Annapolis.—N. E. Wm McClelland, hôtel; John D. Cameron, successeur.

Bridgetown.—N. E. DeBlois et Primrose, pharmacie; S. W. Weare successeur.

New Westminster.—C. A. Trescott Packing Co; fonds vendu à la Fraser-River Fish Co.

Victoria.—C. A. M. C. Brown, hôtel; vendu à T. W. Carter.

INCENDIÉS.

New Westminster.—C. A.—British Columbia Mills, Timber & Trading Co, scieries incendiées; assurance partielle.

Grenfell, Man.—H. Coy, sellerie, incendié, assurance \$1,300. Love & Tryon,

mag.-général, dommages; C. R. Tryon & Cie, banquiers; incendiés, assurés.

Bradford, Ont.—Jas. Coates, fonderie et J. R. Davey, bois de sciage, incendiés.

St Jean, N. B.—Manchester, Robertson & Allison, nouveautés; dommages; assurés.

H. A. McCullough, nouveautés, incendié, assurance partielle.

A. Miller & Co, nouveautés en gros; dommages, assurés.

Parker Bros, pharmacie, incendiés, assurance partielle.

Skinner Leblanc & Co, modes en gros, incendiés, assurance partielle.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Mary Hinder, épouse de Henry alias William Knapp, hôtelier, de Blue Bonnets.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de E. Ducharme et autres, premier et dernier dividende payable à partir du 25 juin J. B. M. St-Laurent, curateur, Compton.

Dans l'affaire de J. A. Lespérance, de Percé; premier et dernier dividende payable à partir du 28 juin. J. A. Côté, curateur.

Dans l'affaire de J. A. Defoy; premier et dernier dividende payable à partir du 25 juin. Chas Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Michel Tellier dit Lafortune; premier et dernier dividende payable à partir du 25 juin. E. G. Piché, curateur.

Dans l'affaire de F. R. Cole, de Montréal; troisième et dernier dividende payable à partir du 25 juin. Jos. R. Fair, curateur.

Dans l'affaire de N. Goldstein, de Montréal; dividende payable à partir du 26 juin. David Seath, curateur.

CURATEURS

Ste-Foye.—Louis Bédard, failli; H. A. Bédard curateur.

Québec.—Samuel P. Thom, failli. F. Murphy, curateur.

St-Henri de Montréal.—Jos. Paquette & fils, faillis. Kent & Turcotte, curateurs.

Montréal.—Théodore Delage, failli. Bilodeau & Renaud, curateurs.

David Parker, failli; Charles Desmarteau, curateur.

Runk Montgomery & Cie, faillis; Kent & Turcotte, curateurs.

The Thos. McDonald, Manufacturing Co., faillie; A. W. Stevenson, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

St-Timothée.—B. Séguin, forgeron, cession.

Montebello.—C. U. Lacroix, magasin général, cession à A. Lamarche.

Ste-Monique, Nicolet).—J. D. Thérien, magasin général, cession à A. Lamarche.

Hereford.—William W. Sawyer, hôtelier, cession.

Québec.—L. H. Hénault, cigares, noté en difficultés, a fait cession.

Montréal.—Wm Byrd, entrepreneur, a fait cession; passif \$10,500.

R. O. Silk & Co. (Robert Geo. Silk, seul), tapis et prélatrs, cession; passif \$30,000.

J. A. Boucher, épicier, a fait cession; passif \$1,200.

J. N. Lamarche, relieur, a fait cession; passif \$1,000.

Fréchon & Cie, ornements d'église, cession à Kent & Turcotte.

Pierre Pépin, ferronneries; demande de cession.

ONTARIO

Hamilton.—A. G. Miles, plombier, cession à Walter Anderson.
Ottawa.—G. W. Knight, articles de fantaisie, cession à James Bailiff.
Sault Ste Marie.—F. B. Horner et Cie, magasin général, cession à W. A. Campbell.
Workworth.—W. T. Phinn, marchand tailleur cession à H. J. Walker.
Blyth.—Jessap et McElroy, chaussures, cession à C. B. Armstrong.
Chatham.—Cecilia M. Gowans, meubles; cession à Peter Rutherford.
Emsdale.—J. P. Shaw, magasin général; cession à C. S. Scott.
Newmarket.—Ont. R. Park et Cie, tanneurs; cession à E. R. C. Clarkson.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Campobello.—G. R. Batson, magasin général, cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Spring Hill.—A. C. McKinnon, magasin général, cession.
Windsor.—F. Mounce, hôtel, cession.

EN DIFFICULTÉS

Athens, Ont.—P. Wiltse & Bie, magasin général; demande un concordat.
Montréal.—A. Courville & Cie, restaurant; vente par huissier annoncée.
W. W. Late, charpentier de navires; vente par huissier annoncée.
Pennington & Cie, manufacturiers de cigares; en difficultés.
H. Durand, tabac; vente par huissier annoncée.
P. O. Dubois, épicerie; vente par huissier annoncée.
Langlois & Lalonde, plombiers; demandent un concordat.
I. Harris & Son, manufacturiers de cigares; offrent 25 p.c. à leurs créanciers.
H. P. Labelle, meubles; demandent du délai.
St-Jean, N. B.—B. Steeves, chaussures; suspension de paiements.

NOTES

Dans l'affaire de la Compagnie Générale des Bazaars, M. Louis H. Boisseau a fait cession de ses biens à la cour, mais M. de Polinière désire attendre, avant de faire cession, que l'inventaire de l'actif soit fait. Cet inventaire n'est pas encore terminé.

Le bruit court de M. Mona Lesser, marchand de tabac en feuilles, est en difficultés, par suite de la suspension de paiements de plusieurs fabricants de cigares.

Les créanciers de MM. Marsan et Brosseau, ont été convoqués deux fois; mais comme, à chaque assemblée, les faillis n'étaient pas prêts à soumettre

un état de leurs affaires, qui sont d'ailleurs très compliquées, on a dû ajourner encore. On croit qu'ils ont l'intention d'offrir 25c dans la piastre.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.
 No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites.
 Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

SPECIALITÉ:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

Dme DENISE TETREULT,

Hôtelier, propriétaire du "White House," No 52 rue Craig, Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leur salle, No 69 rue St Jacques.

Mercredi, le 20 Juin 1894, à 11 hrs a.m.

L'actif mobilier appartenant à la faillite de la sus-nommée et consistant en :

Un magnifique ameublement de restaurant, et chambres à coucher, vins, liqueurs, cigares, coutellerie, argenterie, vaisselle, ustensiles de cui-line, garnitures de bar, salle à dîner, coffre-fort, etc. Le tout se montant d'après l'inventaire a..... \$2164.51

Le restaurant sera ouvert mardi, le 19 courant, pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, Curateur,
 1598 rue Notre-Dame, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL, du Texas.

Col C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.
 Janvier 9, Mars 13, Mai 8, Juillet 10, Septembre 11, Novembre 13.
 Février 13, Avril 10, Juin 12, Août 14, Octobre 9, Décembre 18.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers 85; Deux cinquièmes 82; Cinquième 81; Dixièmes 50 Cents; Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs:—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villéré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse: **PAUL CONRAD,**

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.
 Care Central America Express,
 PORT TEMPA CITY,
 Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant être tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

Decorations en Papier, Lincrusta-Walton et Kalsomine
 Les derniers modèles de Paris et New-York.

P. L. DUVERT & CIE, de Paris, France
 ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES

Magasin et atelier

1918 NOTRE-DAME, en face de l'Hôtel Balmoral au-dessus de Hemsley, MONTREAL.

Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes.

LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL

SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold Ay.
 Lack Sec.
 CLODE & BAKER, Invalid's Port, Oporto.
 W. BURMESTER, Oporto.
 BONSONS & MULLER, Tarragona.
 LORNOZA & CO., Reus.
 SANCHEZ ROMATE HERMANOS, Jerez.
 JIMENEZ & LAMOTHE, Malaga.
 CHAMPY PERE & CO., Beaune.
 BONNET & BELLEMER, Bordeaux.
 BELLEAU FHS, Doctor's Special Brandy, Cognac.

COMANDON & CO., Cognac.
 QUANTIN & CO., Cognac.
 PETER F. HEERING, Copenhagen.
 R. THORNE & CO., "Kilty Scotch," Greenock.
 GREENLESS BROS., Glasgow.
 "Claymore Scotch,"
 BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO., Belfast.
 J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin, London.
 BLANKENHEYM & NOLET, Rotterdam.
 Key Gin,
 ALFRED GRATIEN, Saumur.
 MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth, Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris.

NOTE SPECIALE.

C'est au début de la saison, au milieu des arrivages de mélasses que le prix de cet article est le plus bas. Profitez-en pour acheter votre provision chez MM. Whitehead et Turner, à Québec.

Nous référons nos lecteurs à l'annonce de la Maison Allaire.

Les pianos sont vendus à des prix extrêmement réduits.

Pianos neufs valant \$450 pour \$225.

Pianos d'occasion depuis \$25.

Harmoniums depuis \$50.

N'oubliez pas l'occasion.

On devrait profiter, à la campagne, des bas prix actuels de la farine pour réassortir de manière à pouvoir attendre l'arrivée des farines de blé nouveau. Une caste-poste adressée à M. D. E. Drolet, 50 et 52 rue Dalhousie, à Québec, amènera, en réponse, une liste de prix avec les taux de fret, etc.

M. L. Lefebvre, gérant de la manufacture d'allumettes "Dominion" à Montréal, nous prie de bien vouloir avertir nos lecteurs qui tiennent des allumettes en stock, de s'adresser à lui ou à MM. Hardy & Dubord, à Beauport, P.Q., pour toute demande d'informations.

Il se fera un plaisir de fournir aux marchands qui en feront la demande des listes de prix et échantillons, etc.

Il ne faut pas oublier que les allumettes "Dominion" sont au moins égales aux meilleures marques qu'il y a sur le marché et elles se vendent à meilleur marché.

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE**ARTHUR MARLEAU, Epicier.**

No 271 rue St Antoine, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leur salle, No 69 rue St Jacques,

Lundi, le 18 Juin 1894, à 11 hrs a.m.,

L'actif mobilier appartenant à la faillite et consistant comme suit, savoir :

Stock d'épicerie, vins et liqueurs, se montant d'après l'inventaire à \$968.28.

Les dettes de livres suivant liste seront vendues séparément \$578.33.

Le magasin sera ouvert samedi, le 16 juin courant pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de**J. B. DESLONGCHAMPS & CIE.,**

Marchands généraux, No 254 rue Rachel, Montréal.

Les soussignés vendront par encan public, en lots convenables aux acheteurs,

Lundi, le 18 Juin 1894, à 10 hrs a.m.,

Sur les lieux, l'actif mobilier de la faillite, consistant en un fonds de commerce de

Groceries, vins et liqueurs \$ 629.14

Ferrermeries, Peintures, Huiles et vernis... 1143.65

Ferblanterie, vaisselle, verrerie, etc.... 679.79

Garnitures du magasin, y compris hangar,

chevaux, voitures, harnais..... 506.00

\$2958.58

Pour plus amples informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Cessionnaire,
No 1598 rue Notre Dame.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

N. F. & V. GUERTIN . . .**IMPRIMEURS**

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . **LIVRES BLANCS****79 Rue St-Jacques**SOLLICITENT VOS COMMANDES
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE**PRIX MODERES****A** VIS DE FAILLITE

In re

JEAN-BAPTISTE CORRIVEAU,

Contracteur, de St Louis du Mile-End, failli.

Les soussignés vendront par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal,

**Mardi, le 26e jour de Juin prochain 1894,
à 11 hrs a.m.,**

les meubles et immeubles suivants cédés par le failli, savoir : les meubles consistent en une voiture d'hiver et dettes de livres au montant de \$150.00.

IMMEUBLE.

1er—Un lopin de terre situé en la municipalité de St Louis du Mile-End, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la Côte St Louis sous le numéro 187, subdivision 305, 306 et 307, mesurant 90 pieds sur la rue Stewart par 75 pieds sur la rue St Joseph, avec magnifique maison neuve et autr s dépendances deus construites.

2ème— Une créance hypothécaire de \$325 étant le prix et valeur de partie du lot No 137, subdivision No 305, 306 et 307, vendu par le dit failli suivant acte de vente devant Maître St Denis, notaire public, le dit acte dûment enregistré.

La vente aura lieu sujet à tout ce dont le dit immeuble pourra être grevé le jour de la vente. Pour toutes autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs.

15 rue St Jacques, Montreal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Ecremeuses Centrifuges**"L'ALEXANDRA,"****LA "DANOISE"**

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA,

J. DE L. TACHE,

(La Cie de Matériel de Laiterie)

**115 Côte de la Montagne,
QUEBEC.****TACHE & DESAUTELS,
ST-HYACINTHE.**

Demandez nos Circulaires et Catalogue.

Demandez nos Prix avant d'acheter ailleurs

➔ J. A. MAILLANCOURT ➔

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX
LES PLUS AVANTAGEUX.

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS.

Tinettes en belle épipette blanche, 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries,

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais "HIGGINS" et "ASHTON" pour Beurreries

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894.

Allumettes.	
	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger ".....	3 40
Telephone ".....	3 50
Star No. 2 ".....	2 50
Carnaval ".....	2 80
Parlor ".....	1 75
Louisville ".....	\$2 50 à 2 65
Dominion ".....	2 25
<i>Allumettes Nelson.</i>	
Steamship..... la caisse.	2 65
Railroad.....	2 75

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37½ 0 40
Bouchons communs gr.....	0 20 0 30
Bleu Parisien.....	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.....	0 90 1 00
No 2 ".....	0 00 0 80
No 3 ".....	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13
" London Sperm.....	0 00 0 11½
" Fournier.....	0 16 0 19
" trouées.....	0 00 0 21
" couleur.....	0 00 0 23
Chandelles, lb.....	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 60
Camomille, lb.....	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 07
Lessiv concentré, com.....	0 35 0 40
" pur.....	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.....	1 70 0 00
" James g.....	2 40 0 00
" Rising Sun large doz	0 70 0 00
" small doz.....	0 40 0 00
" Sumbeam large doz.	0 70 0 00
" small doz.....	0 00 0 35
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.....	0 18 0 22
" No. 2.....	0 00 0 15
" No. 3.....	0 12 0 13
Savons, boîte.....	1 00 0 345
Savon de Marseille [Castille] lb.....	0 08 0 10
Cable coton ½ pce., lb.....	0 18 0 22
" Manilla, lb.....	0 13 0 14
" Sisal, lb.....	0 09½ 0 10½
" Jute, lb.....	0 08½ 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds	
" 40 ".....	0 45
" 48 ".....	0 60
" 60 ".....	0 70
" 72 ".....	0 85
" 100 ".....	1 00

Pr. x et. gros	
Ficelles 6 fils, 30 ".....	0 75
" 40 ".....	1 00
" 48 ".....	1 20
" 60 ".....	1 40
" 72 ".....	1 60
" 100 ".....	2 10
Vernis à harnais, gal.....	
" doz.....	0 00 1 80
" à tuyaux, gal.....	1 10 1 20
" Parisien, doz.....	0 00 0 90
" Royal polish, doz.....	0 70 0 75
Seaux, 2 cercles, doz.....	0 00 1 25
" 3 ".....	1 60 1 70
Pipes, en boîtes.....	1 80 1 90
Laveuse Nelson favorite	0 65 0 90
" Planet, doz.....	1 20 0 00
Graine de lin, lb.....	1 60 1 80
" moulue, lb.....	0 00 0 03½
" canari, lb.....	0 00 0 04
" chanvre, lb.....	0 05 0 05½
" Rapé, lb.....	0 00 0 07
" canari paq., lb.....	0 00 0 07

Balais.	
<i>Balais H. A. Nelson & Sons. doz.</i>	
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 00
Parsy 4 ".....	2 70
Thistle 4 ".....	2 40
Maple Leaf A 1 c.....	3 00
B 4 cordes, stained	
Shamrock A 4 ".....	2 45
" B 4 ".....	2 40
Daisy A 3 ".....	2 20
" B 3 ".....	1 90
Tulip No. 1 3 ".....	1 75
" No. 2 3 ".....	1 45
<i>Wisks H. A. Nelson & Sons.</i>	
No 2, 1 corde, manche uni.....	\$0 85
No 2, 1 "..... émaillé.....	0 95
No 2, de poche, 1 corde, manche uni.....	0 85
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé.....	0 85
A, 1 c'de, m'che émail.....	1 30
B, 2 ".....	1 45
C, 3 ".....	1 60
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk.....	1 10
XX " 2 ".....	1 25
XXX " 3 ".....	1 35
I, de poche, 1 "..... émaillé.....	1 25
IN " 1 "..... nickélé.....	1 80
INR " 1 "..... avec ann.....	2 00
2 N " 2 ".....	2 40
2 NR " 2 ".....	2 60
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche.....	1 60

Prix en gros	
Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé	1 75
bout peluche.....	2 00
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk.....	1 85
C. P. K. ".....	1 95
1 Hearth ".....	1 40
2 ".....	1 30
3 ".....	0 95
A manche long pour plafond.....	2 00
Pour évier.....	0 45

Cafés.	
<i>Cafés rôtis.</i>	
Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34½c
Imperial.....	34c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	37c
Old Gov. Java et Mocha.....	35½c
Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	27c
Maracabo.....	30c
Rio.....	24 à 27c

Confitures et Gelées	
<i>Confitures:</i>	
Crosse et Blackwell, dor.....	2.40 à 2.50
<i>De Michel Lefebvre et Cie:</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 11
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 12
do 14 ".....	0 11½
do 28 ".....	0 11
Tumblers de 8 onces... la douz.	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25
<i>Gelées:</i>	
<i>Michel Lefebvre et Cie:</i>	
Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb.	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 09½
Seaux de 7 lbs..... la lb.	0 10
do 14 ".....	0 09½
do 28 ".....	0 09
Tumblers de 8 onces... la douz.	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25

Divers	
Citrouilles.....	\$0 80 0 90
Marmelades.....	2 10 2 15
<i>Conserves alimentaires.</i>	
<i>Légumes:</i>	
Blé d'Inde..... doz.	0 87½ 1 05
" Yarmouth 2lbs.....	0 00 0 00
" Windsor.....	0 85 0 95

Prix en gros	
Hoegg Baked Beans.....	1 35
Haricots de Boston.....	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	0 85 0 95
" fins..... boîte	0 10 0 15
Pois très fins..... boîte	0 15 0 17
" extra fins.....	0 17 0 19
Tomates..... doz.	0 80 1 10
Haricots verts.....	0 85 1 11
Champignons la boîte	0 16 0 30
Truffes la douz.....	2 25 2 50
Olives.....	2 25 2 50

Poissons:	
Clams, 1 lb..... doz.	1 40 1 60
Homards.....	1 80 2 00
Huitres, 1 lb.....	1 40 1 60
" 2 ".....	0 00 2 40
Maquereau.....	0 85 1 00
Sardines 1 canad..... boîte	0 00 0 05
" 1 am.....	0 00 0 09
" 1 frs.....	0 08 0 11
" 1 frs.....	0 13 0 18
Smelts (Eperlans)..... doz.	0 00 0 65
Saumon.....	1 30 1 40
Hareng mariné.....	0 00 0 00
Anchols.....	3 25 0 00

Fruits:	
Ananas, 3 lbs..... doz.	2 25 3 00
Bleuets, 2 lbs.....	0 00 0 00
" 3 lbs.....	0 90 1 00
Fraises.....	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.....	2 25 2 35
" 3 lbs.....	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.....	1 60 1 70
" 3 lbs.....	2 50 2 90
Pommes, gal.....	0 00 2 60
Saumon.....	1 00 1 05
Prunes, 2 lbs.....	1 60 2 00

Viandes:	
Beef, 1 lb..... doz.	0 00 1 55
" 2 lbs.....	0 00 2 65
" 14 lbs.....	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.....	1 30 1 55
" 2 lbs.....	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.....	0 00 2 30
Langue, 1 lb.....	0 00 3 25
" 2 lbs.....	0 00 7 00
Langue de boeuf, 1 lb.....	5 50 5 75
" 2 lb.....	7 00 7 25
English Brawn.....	0 00 2 25
Beuf émieté sec.....	0 00 2 50
Patés de foie gras.....	6 00 8 00

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne,

Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.



Clotures & Balustrades!

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS

78 Adelaide St., Toronto, Ont.

La Cie de Lith. et Imp.

GEBHARDT-BERTHIAUME

SPÉCIALITÉ

Ouvrages de Luxe pour le Commerce.

Tél. 892. 30 rue St. Gabriel.

WM. DAGG, Président. N. EGLAUCH, Sec. Trés.

Assurance Contre le Feu

La Cie d'Assurance du Canada

EASTERN

Bureau-chef, Halifax, N. E. Capital, \$1,000,000 Agences dans les principaux centres du Canada. D. C. EDWARDS, Gérant-Résident, Salle B, Bâtisse Temple, MONTREAL.

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

DE FRIED. KRUPP, A ESSEN, (Allemagne.)

Représentant en Canada:

JAS. W. PYKE, 35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées en Acier. Essieux et Tourillons d'Essieux, etc.

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT

SUR LE MARCHÉ

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY VILLENEUVE & CO



	Prix en gros
Fèves au lard Windsor, 3 lbs.....	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	" 0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	" 0 00 1 70
Marinades :	
Marinades Morton.....	doz. 0 00 2 30
" Crosse & Blackwell, doz. 0 00 3 25	
" Suffolk, 20 oz.....	doz. 0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.....	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C. Donne.....	doz. 0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop.....	3 50 3 75
" chop.....	6 00 6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 00 3 25
Catsup de tomates.....	3 00 3 25
" de champignons.....	2 00 2 25
Sauce aux anchois.....	3 00 3 25
Sauce Chili.....	3 75 4 00
Chow-Chow.....	0 00 0 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.....	4 1/2
Canada White Laundry la lb.....	4 1/2
Benson's No. 1 White la lb.....	5 1/2
" Blue la lb.....	6 1/2
1st quality White Laundry la lb	5
Lily White Gloss en livres.....	6 1/2
Benson's en lbs, la lb.....	7 1/2
" en 1/2 lb.....	7 1/2
St. Lawrence en lbs la lb.....	7 1/2
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	7 1/2
Berger en 1/2 lbs la lb.....	10 1/2
" en lbs la lb.....	11 1/2
Glucose en bte de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.....	6 1/2
Durham.....	6 1/2
Challenge.....	6 1/2
British America Corn St'ch la lb	7 1/2
Benson's No. 1.....	7 1/2
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.....	0 20 0 00
" noir, lb.....	0 15 0 00
Cannelle, lb.....	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.....	0 25 0 30
" ronds, lb.....	0 13 0 00
Cassia en nattes.....	0 10 0 12

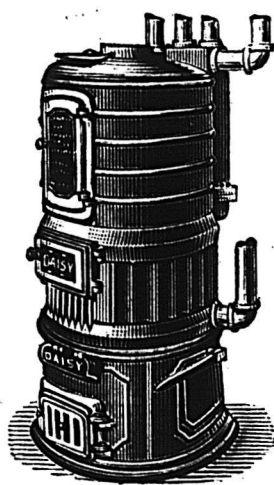
	Prix en gros
Gingembre Jam. moulu.....	0 25 0 35
" racines.....	0 00 0 20
" Afrique moulu.....	0 03 0 00
" racines.....	0 00 0 00
Muscade blanche.....	0 00 0 65
" non blanche.....	0 00 0 90
Macis.....	0 62 0 70
Piment.....	0 10 0 00
Anis.....	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.....	0 01 0 05
" Elame.....	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte.....	1 65 1 80
" London Layers.....	0 00 2 19
" Black Baskets.....	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.....	0 00 2 35
" Connaisseurs Clus- ters.....	2 75 3 00
" Black Crown.....	0 00 3 50
" Fine Dehesa.....	3 25 3 70
" Sultana.....	0 06 0 07
" Corinthe nouv.....	0 03 0 04
Prunes Atlas.....	0 05 0 05
Amandes 1/2 molles.....	0 10 0 11
" molles.....	0 11 0 12
Noisettes.....	0 08 0 09
Noix Marbot.....	0 10 0 12
" Grenoble.....	0 11 0 13
" Brésil.....	0 00 0 00
Peanuts rôtis.....	0 08 0 09
Pecan.....	0 08 0 08
do polles.....	0 08 0 09
Figues, layers.....	0 10 0 11
" en paillons.....	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.....	0 05 0 06
" en paillons.....	0 04 0 05
Pommes séchées.....	0 00 0 07
Pommes évaporées.....	0 00 0 12
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.....	\$2 00 à \$2 50
do do 1/2 bte.....	0 00 à 0 00
Oranges, Jamaïque, bar.....	0 00 à 0 00
" bte.....	0 00 à 0 00
" do Messine.....	0 00 à 0 00
" 200.....	0 00 à 3 00
" 16).....	0 00 à 2 75
Ananas, la pièce.....	0 12 1/2 à 0 20
Bananes, le régime.....	1 25 à 1 75
Cocos, le cent.....	4 00 à 4 50
Oignons d'Egypte.....	0 02 à 0 00

Fruits de Californie.	
	Prix en gros
Poires, la botte.....	0 00 à 0 00
Prunes, ".....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 5 00
Oranges, ".....	200 2 50 à 2 75
".....	150 0 00 à 2 25
".....	126 0 00 à 2 00
Cerises ".....	1 50 à 2 00
Raisins.	
Malaga, le quart.....	0 00 a 0 00
Raisin bleu, la livre.....	0 00 0 00
" vert, ".....	0 00 0 00
" Catawba, ".....	0 00 0 00
" Delaware, ".....	0 00 0 00
" Niagara, ".....	0 00 0 00
" Californie, ".....	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.....	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.....	0 00 à 0 00
Pêches, ".....	0 00 à 0 00
Bluets, la botte.....	0 00 à 0 03
Atocas, la botte.....	0 00 à 3 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.....	0 00 à 0 00
" d'automne, ".....	0 00 à 0 00
" Fameuses, ".....	0 00 à 0 00
" St. Laurent, ".....	0 00 à 0 00
" d'hiver, ".....	0 00 à 0 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2.....	0 00 0 00
Blé blanc ".....	0 00 0 00
Blé du printemps ".....	0 58 0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 75 0 78
" No 2 dur.....	0 73 0 74
" No 3 dur.....	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 0 00
Avoine.....	0 39 0 42
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 50 0 52
Pois, No 1.....	0 82 0 83
Pois No 2, ordinaire.....	0 71 0 72
Orge, par minot.....	0 47 0 48
Sarrafin, par 50 lbs.....	0 46 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 0 00

FARINES	
	Prix en gros
Patente d'hiver.....	3 60 3 8
Patente du printemps.....	3 65 3 8
Patente Américaine.....	5 00 5 10
Straight roller.....	0 00 3 10
Extra.....	2 60 2 80
Superfine.....	4 50 2 60
Forté de boulanger, cité.....	3 45 3 50
Forté du Manitoba.....	3 40 3 50
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	1 45 1 60
Superfine.....	1 15 1 30
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 30 4 35
do en sacs.....	2 10 2 12
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 40 4 45
do en sacs.....	2 15 2 17
Avoine roulée en barils.....	4 40 4 45
do en sacs.....	2 17 2 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.....	19 00 0 00
" de Manitoba.....	00 00 00 00
Grue.....	20 00 21 00
Mouliée.....	22 00 23 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal.....	\$0 40 à \$0 45
" loup-marin raffi.....	0 42 0 45
" paille.....	0 40 0 45
" de lard, extra.....	0 70 0 80
" No. 1.....	0 65 0 70
" d'olive p. mach.....	0 90 1 00
" à salade.....	0 75 0 90
" d'olive à lampion.....	1 20 1 40
" de spermaceti.....	1 50 1 75
" de marsouin.....	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 00 0 00
" p. 10 qrt.....	0 00 0 00
" de 1 à 5 qrt.....	0 12 0 12
" Américaine, par char.....	0 00 0 00
" par 10 qrt.....	0 15 0 15
" par 5 qrt.....	0 13 0 13
" par qrt.....	0 16 0 16

ELEVATEURS

Moteurs de Tous Genres !
MILLER BROS & TOMS
 110 - RUE KING - 110
 MONTREAL



LA FOURNAISE SPENCE A L'EAU CHAUDE "DAISY"

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

WARDEN KING & SON,
 MONTREAL.

BRODIE & HARVIE Marchands de Farine

Manufacturiers de la
 Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Fariné Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

Les Meilleures Affaires

SE FONT AVEC LES
MEILLEURES MARCHANDISES
 C'est aussi vrai pour le sel que pour tout autre article et le meilleur est le

SEL ACME

Nous garantissons absolument que cette marque
NE DURCIT PAS.
 C'est le sel de table le plus fin du marché.
 Demandez nos prix.
 Exigez cette marque de votre marchand de gros.

PRÉPARÉ PAR
TORONTO SALT WORKS
 128 Adelaide St., E.,
 TORONTO.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894.

Prix en gros	
Huile olive, Barton & G. qts.	0 00 8 30
" " " pints	0 00 9 20
" " " Possel, qrts	0 00 2 75
" " " " pint	0 00 3 50
" " " 4 doz. 1/2 "	0 00 3 75
" " " Loubon, la caisse 2d.	0 70 0 75
" " " Plagniol c.	6 00 9 50

Laveuses, etc.

Cuves No 0, la douz	\$9 50
" " 1	8 00
" " 2	7 00
" " 3	6 00
Laveuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
" " Eddy X	1 20
" " All wood	1 25
" " Waverly	1 50
" " Planet	1 60
" " Royal Rose	1 60
" " N'th'n Queen	2 25
" " Duplex	2 25
Plat'x à b'rre, 1 lb., le mille net	1 65
" " 1	1 80
" " 2	2 10
" " 3	2 40
" " 5	3 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O	16 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
Jockey Club * * * caisse	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " " 24 pts	9 50
" " " 48 pts	10 50
" " " carte d'or 12 qrts	12 00
" " " " 24 pts	13 00
" " " " 48 pts	14 00
" " " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 00 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	8 75 0 00
" " gallon	4 00 4 25
Renault & Cie, caisse	15 00 0 00
" " gallon	3 95 4 15
Quantin & Cie, gallon	3 95 4 15
Barnett & Fils, * caisse	9 25 10 00
" " VSO	14 00 15 00
" " VSOP	15 00 16 00

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75 à 6 00
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 50
" " gallon	0 00 3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00
Diamant " 12 bout	7 50
White Ball " 12 "	7 50
de l'Écu " 12 "	11 50
" " 12 lit.	13 75

Gins

Caisse verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50c et plus	4 85 9 75
Méeus " " " "	5 50 0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 90 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse. pts.	7 50
" " qts.	8 50
Nicholson, Old Tom " pts.	7 25
" " qts.	8 25
Sir Rob. Burnett " pts.	7 50
" " qts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co. " "	7 25 8 25
" " gallon	3 75 3 85
Royal Eagle " caisse	9 00 9 25
Sherriff's " "	9 25 9 75
" " gallon	3 90 4 00

Prix en gros	
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 00 10 50
" " Islay " "	8 00 8 25
" " Brand " "	8 00 8 25
Glentalloch " " "	8 50 8 55
" " High'd " "	3 40 3 55
Glenlivet " " " "	8 75 9 00
" " " " " "	9 75 10 00
" " " " " "	4 00 6 00
Watson old Scotch, caisse	7 00 8 00
" " " " " "	8 00 9 00
J Jameson & Sons " Ir. " "	8 50 10 00
" " " " " "	0 00 0 00
" " " " " "	11 25 12 50
Geo Rae & Co " " "	8 75 00 00
" " " " " "	9 50 10 25
Banagher " " "	9 50 10 00
" " " " " "	gal. 3 75 4 00
Dunville & Co " " "	c'se 7 50 7 75
Watson old Irish, caisse	qts 7 00 8 00
" " " " " "	pts 8 00 9 00

Spritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" " 50 O. P.	3 50 3 60
" " 25 U. P.	1 90 2 00
Rye " "	1 90 2 00
Toddy " "	1 85 2 00
Malt " "	1 90 2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05 0 00
" " 5 ans	2 25 0 00
" " 6 ans	2 35 0 00
" " 7 ans	2 55 0 00

Caisse.

Corby I. X. C.	8 25 0 00
" " X. T. C.	6 25 0 00
Imperial 1886 qts.	7 25 0 00
" " 1886 flasks.	7 75 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	8 25 0 00
Club 1886 qts.	8 75 0 00
" " 1886 flasks.	9 25 0 00
" " 1886 1/2 flasks.	9 75 0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz	14 00 15 00
Orange Bernard, ca sse.	5 50 0 00
Vermouth Noilly Prat c.	0 00 0 00
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 25

Liqueurs Cusenier.

Prix en gros	
Crème de Monthe glaciale	10 50 13 00
verté	00 00 10 50
Curacao	00 00 10 50
Prunello	00 00 13 00
Kummel	00 00 12 00
Crème de Cacao	00 00 14 25
Anisette, caisse	00 00 13 50
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse	00 00 10 50
Absinthe supér. caisse	00 00 10 50
Vermouth, caisse	6 00 6 25
Kirsch de com. caisse	9 50 10 00
Kirsch fin	10 50 11 00

Liqueurs Saintoin Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 50 0 00
Curacao vert.	14 00 0 00
Marasquin de Zara.	13 50 0 00

Liqueurs Marspoll & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50 0 00
Peppermint	12 50 0 00
Kirsch vieux	12 50 0 00
Maro vieux	12 50 0 00

Chartreuses.

12 lit. 24 1/2 lit.	
Du Couvent de la G'de	
Chartreuse Jaune, c'se	\$22 00 23 00
Verte	26 00 27 00
de l'Abbaye de la Chaise	
Dieu, jaune	00 00 15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00 17 00
Verte, caisse	20 00 21 00

Liqueurs Rouvière Fils.

12 b l. 24 1/2 btl.	
Crème de Cassis, caisse	\$10 50 0 00
Fleur de Cassis	12 00 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50 0 00
Cassis Savary	11 00 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00 13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50 15 50
Kirsch Savary	11 00 0 00
Crème de Framboise	15 00 0 00
Prunelle Superfine	15 50 0 00
Guignolet	10 50 0 00
Dijonnaise jaune	16 00 17 50
Sirp de Framboise	8 00 0 00
Sirp de Groselle	8 00 0 00
Sirp d'Orgat	8 00 8 00

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASSURANCE SOCIETY DE NEW-YORK.

SHEPPARD HOMANS, Président.

Nouvelles affaires conclues en 1893. \$23,669,308.60. Revenu en 1893. \$2,149,859.61. Payé pour réclama-tions de décès, \$338,373.71.

Age plus près de nais.ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais.ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais.ce.	Taux pour \$1,000.	Age plus près de nais.ce.	Taux pour \$1,000.
25	\$13 75	34	\$15 88	43	\$18 16	52	\$21 64
26	14 00	35	16 04	44	18 60	53	26 12
27	14 25	36	16 24	45	19 04	54	27 60
28	14 50	37	16 44	46	19 50	55	29 24
29	14 75	38	16 68	47	20 20	56	31 00
30	15 00	39	16 92	48	20 88	57	33 25
31	15 25	40	17 20	49	21 72	58	35 75
32	15 50	41	17 48	50	22 94	59	38 50
33	15 70	42	17 80	51	23 68	60	41 50

On demande des agents actifs et sûrs.
R. H. MATSON, Gérant général pour le Canada, 37 rue Yonge, Toronto
R. J. LOGAN, Agent, Imperial Building, Montréal.
M. ARTHUR HÉBERT, Gérant du département français.

DECORATION

d'Eglises, de Chapelles, Edifices Publics, Résidences Privées, Etc.

FABRICANT DE VITRAUX PEINTS et en Mosaïque.

IMPORTATEUR DE TAPISSERIES.

1886, rue Ste-Catherine, Montréal

D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE DÉCORATEUR.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,
 Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION: } Chambre 402 Bâtisse "New York Life." }
 } Téléphone No 2547. }
 } Boite de Poste No 1417. }

REDACTION: } 25 rue St-Gabriel. }
 } Téléphone 2902. }

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS
 (Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit:

LE PRIX COURANT,
 Montréal, Canada

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894

Mélasses.

Barbades tonne gal.	0 29	0 30
" tierce	0 33	0 00
" quart	0 00	0 33
Antigua	0 00	0 00
Trinidad	0 28	0 28
St Kitts	0 00	0 00

Montardes.

Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43	0 44
" 1 lb.	0 40	0 42
" 4 lbs.	0 72	0 75
Coleman, 1/2 lb.	0 43	0 44
" 1 lb.	0 40	0 42
" 4 lbs.	0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 65
" Poney	0 70	0 75
" Impérial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires

Macaroni importé, lb.	0 11	0 00
Vermicelle	0 11	0 00
Macaroni du Canada	0 04	0 05
Vermicelle	0 04	0 05
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 25
" 10 lbs	0 45	0 50
Lait concentré, doz.	1 80	0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50	4 65
Rollé oats, le sac	2 20	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt. 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre	0 00	0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 30	
" 3 "	1 20	
" superb 6 "	2 10	
" 3 "	1 10	
Farine d'orge, doz.	2 00	
" de seigle, doz.	2 00	
" de Gluten lot, doz.	3 00	
Biscuits Gluten, lb.	0 12	0 14
Poudre à boulanger, Cook's Friend Paquets en papier		
No. 1.—4 doz. à la caisse	2 40	
2.—6 "	0 80	
3.—4 "	0 45	
10.—1 "	2 10	
12.—1 "	0 70	

Poissons.

Harengs Shore, 1 brl.	0 00	0 00
" Labrador, 1 brl.	0 00	0 00
" 1/2 b.	0 00	0 00
Harengs Cap Breton, 1 brl.	0 00	0 00
" 1/2 brl.	0 00	0 00
Morue sèche, 1 owt.	0 10	0 00
" No 1 en quart, 1 lb.	0 00	0 00
" No 1 large quart, 1 qt.	0 00	0 00
" No 1 Draft lb.	0 00	0 00
Morue désossée, 1 lb.	0 00	0 00
Poisson blanc lac Sup., 1 brl.	0 00	0 00
Traite des lacs, 1 qt.	0 00	0 00
Saumon Labrador, 1 brl.	0 00	0 00
Saumon do, 1/2 brl.	0 00	0 00
Maquereau No 1, 1 brl.	0 00	0 00
" No 2, 1 brl.	0 00	0 00
" No 3, 1 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A, 1 brl.	0 00	0 00
do do, 1 baril	0 00	0 00
Anguille, 1 lb.	0 00	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais	0 17	0 18
" 2de qual.	0 00	0 00
De l'Ouest	0 15	0 16
Rouleaux	0 00	0 00
Beurre de beurrieres frais	0 19	0 20

Fromage.

De l'Ouest, coloré, la lb.	0 10	0 11
" blanc	0 10	0 11
De Québec, coloré	0 10	0 11
" blanc	0 10	0 11
Petites meules	0 00	0 11

Œufs.

Mirés à la caisse	0 00	0 00
Non mirés à la caisse	0 00	0 00
Œufs frais	0 08	0 10
" d'automne	0 00	0 00

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrt la lb.	0 04	0 05
" en canistre	0 60	0 65
Sucre nouveau, la lb.	0 05	0 08

Miel et citre.

Miel coulé	la lb.	0 06	0 07
Miel en gateaux	"	0 08	0 14
Cire vierge	"	0 25	0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs, 3 95	4 00	4 05	4 10
5 9	3 90	3 95	4 00
10 24	3 85	3 90	3 95
25 et plus	3 80	3 85	3 90
B. 1 à 4 sacs, 3 15	3 50	3 55	3 60
5 9	3 40	3 45	3 50
10 24	3 35	3 40	3 45
25 et plus	3 30	3 35	3 40

English style.

En sacs de 25 lbs.

1 à 4 sacs	Prix en gros
5 9	3 30
10 24	3 25
25 et plus	3 20
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs	le sac, 1 35
50 "	" 2 60

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess	
" le quart	\$18 50 19 00
" le 1/2 quart	9 50 0 00
" Short Cut Clear	
" le qt.	17 00 18 00
" le 1/2 "	9 00 0 00

Saïndoux :

Pur de panne en saeux	\$2 10
Canistres de 10 lbs	10 1/2c
" 5 "	10 1/2c
" 3 "	10 1/2c
Composé, 'Anchor' en saeux	1 40 1 50
Canistre de 10 lbs.	7 1/2c
" 5 "	7 1/2c
" 3 "	7 1/2c
Jambons, la lb.	10 11c

Saïndoux

Standard, en saeux	1 65
Globe,	1 40

Divers :

Lard fumé, la lb.	0 08	0 11
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 00	22 00
Spécialité de Jos. Quevillon & Cie.		
Saucisses au porc frais	1 lb. 0 07	0 08
" de Bologne	1 lb. 0 08	0 09
" au poulet	doz. 0 00	1 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs	\$2 90 à \$3 00
" 5 lbs	2 75 2 80
" 7 lbs	2 40 2 60
Sel gros livré, sac	0 49 0 50

Sirops.

Sirop américain, gal.	0 19	0 24
Amber, qts	0 30	0 00
Extra V. B.	0 35	0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00	0 08
" 8 lbs	0 00	0 33

Sucres.

Jaunes raffinées	0 03	0 04
Boucauts et quarts.		
Extra ground	qts 0 06	0 00
Cut loaf	qts 0 06	0 00
" bte	0 06	0 00
" bte	0 06	0 00
" "	0 06	0 00
Powdered	qts 0 05	0 00
" bte	0 05	0 00
Extra granulé	qts 0 04	0 00
" qts	0 04	0 00

Tabacs.

Navy	3s, 4s et 12s	la lb.	48
Solace	7s et 12s	"	48
Butt's No 1	12s	"	48
British consols	4s	"	59
Laurel	3s	"	49
Briar	7s	"	47
Honey suckle	7s	"	56
Napoléon	8s	"	50
Victoria	12s	"	47
Index	7s	"	44
Brunette	12s	"	44

Thés.

Japon commun à bon	0 14	0 20
" bon à choix	0 18	0 14
Nagasaki commun à bon	0 15	0 53
Congou	0 15	0 08
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" Formosa	0 00	0 00
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" moyen à choix	0 25	0 35
" choix extra	0 60	0 66
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60

B. P. 730. Téléphone 1263.

ALEX. W. GRANT,
EXPORTATEUR DE
BEURRE et de FROMAGE
ET MARCHAND A-COMMISSION
61 Rue William, Montréal,
Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.

Wm. WARE & SONS
Importateurs de
FROMAGE
Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.
169 Chambers Street, NEW YORK. 63 Rue William, MONTREAL.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. - - MONTREAL

Fondée en 1887.

L. W. TELMOSSE & CIE
(Successors de Gaucher et Telmosse)
Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc
87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.
N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.


FAIBLE A PREPARER. INUTILE DE FILTER. PRET A SERVIR EN 24 HRS.
Préparé avec la Levure Comprimée de FLEISHMANN.
Mode d'emploi à l'intérieur.

ACHETÉ LA DIGESTION.

10c. ADAM'S LIQUID 10c.
ROOT BEER
BOUTEILLE POUR FAIRE DEUX GALLONS.

Bouteilles de 10c. et 25c.

THE CANADIAN SPECIALTY CO.,
AGENT POUR LA PUISSANCE,
38 FRONT E., TORONTO, ONT.



G. G. GAUCHER
Farines, Provisions, Produits de la ferme

SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894

Suif.		Prix en gros	
Suif raffiné, la livre.....	0 06 à 0 06½		
Suif brut, ".....	0 03½ à 0 04½		
Sapolo.		Prix en gros	
En caisses de ½ à ½ grosse, la gr.	11.30		
Vinaigres.		Prix en gros	
Vinaigre Bordeaux	0 62½ 0 65		
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50 0 00		
Malt, gallon..	0 55 0 00		
La Bruyère... 1 60	0 00		
Eau de Javelle.		Doz.	
Eau de Javelle de F. Cormond & Cie	0 70		
do paq. et étiquetée à 10c.	0 75		
Vins.		Doz. grosse	
Non Mousseux.		Doz. grosse	
Bordeaux ord., caisse...	3 00 3 50	Adam's Root Beer (b. 10c)...	0 90 10 00
" " gall.	1 10 1 25	" (b. 25c)...	1 75 20 00
Bordeaux Médoc, caisse.	5 65 6 65		
" St Julien, " 6 65	7 65		
" Châteaux, " 20 00	25 00		
Bourgogne, caisse.....	8 00 12 00		
" gallon.....	06 00 00 00		
Stolle, gallon.....	1 40 1 60		
Sherry, caisse.....	6 60 11 00		
" gallon.....	00 00 00 00		
Porto, caisse.....	6 00 15 00		
" gallon.....	06 00 00 00		
Moselle, caisse.....	00 00 00 00		
Sauternes, caisse.....	6 65 7 65		
Graves, caisse.....	6 50 7 50		
Champagnes.		Doz. grosse	
	qrts. pcs.		
J. Mumm, caisse.....	\$26 00 28 00		
G. H. Mumm, caisse.....	31 00 33 00		
Arthur Roederer, caisse.	25 00 27 00		
Vve Cliquot, caisse.....	31 00 33 00		
Pommery, caisse.....	31 00 33 00		
Frémint, caisse.....	26 00 27 00		
Morizet, caisse.....	25 00 27 00		
Louis Roederer, caisse.	29 00 31 00		
Gold Lack Sec, caisse.....	30 00 32 00		
Piper Heidsieck, caisse.	28 00 30 00		
Perrier Jouet, caisse.....	31 00 33 00		

E. Mercier & Cie., carte		Prix en gros	
or, caisse.....	31 00 33 00		
Gd vin des Ambassadees, c	14 00 15 25		
Vin des Princes, caisse..	24 00 25 00		
Vin d'été, caisse.....	18 00 19 00		
Mousseux.		Prix en gros	
Bourgogne Mousseux, c.	00 00 00 00		
Moselle Mousseux, c....	00 00 00 00		
Hock Mousseux, caisse.	00 00 00 00		
Saumur, Tessier & Co., c	14 00 15 50		
" Norea Raphael, c	14 00 15 00		
Vins toniques.		Prix en gros	
Vin de Chovrier, la douz.	0 00 9 50		
Stimulant au vin de Ran-			
cio, la douz.....	0 00 9 00		
Root Beer.		Doz. grosse	
Adam's Root Beer (b. 10c)	0 90 10 00		
" (b. 25c).....	1 75 20 00		
Chocolats.		Par caisse Par boîte	
		de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune..... lb.	\$0 34 \$0 36		
" Chamois..... "	0 43 0 48		
" Rose..... "	0 50 0 56		
" Bleu..... "	0 58 0 66		
" Vert..... "	0 50 0 56		
" Lila..... "	0 58 0 66		
" Bronze..... "	0 65 0 74		
" Blanc glacé..... "	0 73 0 83		
" Premium..... "	0 38 0 42		
Chocolat hygiénique de Cowan			
en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25		
Chocolat hygiénique de Cowan			
en tins de ½ lb., la douz.	3 75		
Chocolat hygiénique de Cowan			
en tins de ½ lb., la douz.	2 25		
Chocolat hygiénique de Cowan			
en tins de 5 lbs., la lb.	0 55		

Essence de chocolat de Cowan non sucré, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de ½ lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique..... la lb.	0 33 0 35
" carbonique.....	0 35 0 40
" oxalique.....	0 10 0 12
" citrique.....	0 55 0 60
Alun..... lb.	0 01½ 0 2½
Aloès du Cap.....	0 14 0 15
Borax raffiné.....	0 07 0 10
Bleu (carré).....	0 12 0 16
Bromure de Potasse.....	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, bri.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse..... lb.	0 12 0 15
Pearline, boîte.....	5 00 0 00
Camphre anglais..... lb.	0 70 0 75
Cantharo américain.....	0 58 0 60
Chlor. de Potasse.....	0 23 0 25
Chlorure de chaux.....	0 03 0 05
Crème de tartre.....	0 20 0 22
Cendres de soude.....	0 11½ 0 02
Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00
Garance..... lb.	0 00 0 00
Glycérine..... lb.	0 16 0 20
Gomme arabique..... lb.	0 05 1 25
Gomme épinette..... lb.	0 25 0 00
Indigo Madras..... lb.	0 70 0 80
Indigo Bengal..... lb.	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90
Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50
Soufre poudre ".....	2 50 3 00
Soufre bâtons ".....	2 50 3 00
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	2 00 2 50
Soda caustique 60° 100 lbs	2 25 2 50
Soda caustique 70° 100 lbs	2 50 2 75
Sels d'Epsom.....	1 75 3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine .. lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 13 0 06
Strychnine..... oz.	0 90 1 00
Sumac..... la tonne	70 00 75 00
Opium..... lb.	4 50 4 75
Phosphore..... lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse..... lb.	4 00 4 25
Sulphate de Quinine ..oz.	0 37 0 42
Salpêtre..... lb.	0 06 0 74
Vert de Paris.....	0 00 0 00
Vitriol.....	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.		Prix en gros	
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11		
" " " 1 oz. p. doz	0 35		
" " " 2 " " "	0 60		
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 75		
" " " 4 " " "	0 00		
" " " 6 " " "	1 00		
" de foie de morue, demiards par doz	1 00		
" " " Wyeth's demiards par doz	6 50		
" " " par gal.	1 20 à 1 50		
Trésoir des nourrices, par doz	1		
Sirop Dr Codorre (5 p.c.)	1		
Hop Bitters, " "	7		
Radway Ready Relief, " "	1		
Pain Killer, par doz	1 75 à 2		
Eau de Cologne.....	1 50		
" " Hoyt's.....	1 85		
Eau de Floride, Murray & Lanman.....	4 75		
Essences..... 55c, \$1, 1 50	1 75		
" café..... \$2, 3 50	6 75		
Specialités de L. Robitaille, Joliette.		Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00		
Restaurateur de Robson	3 50 38 00		
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00		
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00		
" petite	3 25 33 00		
Anticholériq. du Dr Ney	3 50 40 00		
Salseparille grande "	7 00 80 00		
" petite "	3 75 40 00		
Onguent antihémor. "	1 75 18 00		
" antidart. "	1 75 18 00		
Onguent magique gr. "	1 75 18 00		
" magique pet. "	1 00 10 00		
Pommade " c. les cors "	1 75 18 00		
Baume Catarrhal gr. "	7 00 75 00		
" petite "	3 50 38 00		
Tue-douleur dentaire "	1 75 18 00		
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00		
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00		
Vermifuge " "	4 00 42 00		

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER
2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

" LA CANADIENNE "

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.
Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE
DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue
St-Jacques seulement.
Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

ANDRE DESJARDINS

— Importateur de —

FRUITS ÉTRANGERS ET DOMESTIQUES
142-143 MARCHE BONSECOURS
MONTREAL.
Ci-devant occupé par O. & E. HART.
Toute commande promptement exécutée
Téléphone Bell 1742.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS ET CHIMISTES

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux.
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive
en caisses, Caustique en canistres, Huile
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérées et commandes exécutées
avec diligence.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des
voies urinales.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
Spécialités de Picault & Contant.	
Elixir Pulmon. Balsami.	Doz. Gros. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 70 15 00
Poudre de condition	1 lb. 0 80 7 20
"	1 lb. 1 25 13 00
"	1 lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue	8 oz 18 00
"	6 oz 15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80
Spécialité du Dr. J. G. Lavolette	
Sirop de Térébenthine.	Doz. Gros. 2 00 21 00
Petits flacons	2 00 21 00
Grands flacons	4 00 12 00
5 p. c., 30 jours.	
Spécialité de A. C. Dionne.	
Sirop de merisier compos.	\$1 50 0 00
Spécialités de la Anchor Medicine Co	
Anchor Weakness Cure.	Doz. Gros. 8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00
Vermicure Français au chocol.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz)	1 20 12 00
"	(4 oz) 2 40 25 92
Cuir et peaux.	
<i>Cuir à semelles.</i>	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20 0 22
" 25 " et au-des.	0 19 0 20
" léger	0 17 0 18
" No 2	0 16 0 16
" 18 lbs en moy.	0 18 0 20
Zanzibar	0 16 0 00
Slaughter sole No 1 steers	0 18 0 20
" " p. or	0 17 0 20
" No 2	0 16 0 17
" sans acide	0 00 0 17
" union crop No 1	0 26 0 00
"	No 2 0 20 0 00

Prix en gros	
Harnais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" No. 2	0 23 0 24
finis à la roue p. lb.	0 22 0 24
" No. 2	0 21 0 23
taureau	p. lb. 0 19 0 21
Vache cirée mince.	p. lb. 0 25 0 26
" forte No. 1 p. lb.	0 21 0 23
Vache grain. pesante p. lb.	0 23 0 25
" Him. M. Lin le p.	0 10 0 11
" écossaise	p. lb. 0 24 0 26
Taure française	p. pied. 0 10 0 85
" anglaise	0 00 0 70
" canadienne	0 53 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 36 à 45 " p. lb.	0 57 0 62
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57
Vachefendue moy. Ont. p. lb.	0 15 0 17
" forte de Q. p. lb.	0 14 0 16
" mince	p. lb. 0 17 0 00
Vache vernie	le pied. 0 00 0 16
" d'Ontario	0 16 0 19
Cuir verni uni, grainé	0 03 0 16
Mouton mince	la doz. 5 00 9 00
épais	p. lb. 0 40 0 45
Dongola glacé, ord. le p. d.	0 11 0 19
Kid Chevette	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00
Kangourou	0 38 0 45
Dongola dull	0 11 0 19
Buff d'Ontario H.	0 13 HM. 0 12
" M.	0 12 L. 0 11
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09
Buff de Québec H.	0 11 HM. 0 11
" M.	0 10 L. 0 09
Buff de Québec No 2	0 00 0 09
Glove Grain Ontario	0 00 0 11
" Québec	0 00 0 09
Pebble " Ontario	0 10 0 11
" Québec	0 09 0 10
Cuir à bourru No 1.	0 22 No 2 0 20
Cuir à Reliure.	
Maroquin large	doz. \$21 00 \$36 00
" petit	18 00 22 00
" persian	12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
"	Royal 38 00
Veau de loi	M. \$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied	0 30
" seal	0 20
Veau de Russie	doz. 72 00

Prix en gros.	
Peaux. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1 \$3 50
do	No. 2 2 50
do	No. 3 1 50
Veaux, la livre	0 05
Agneaux, la pièce	0 20 à 0 25
Moutons, laine	0 75 à 0 80
Moutons, tondus	0 00 à 0 00
Les tanneurs paient 50 cts de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest	No. 1 0 00
do do do	No. 2 0 00
Laines.	
Toison du Canada, la lb.	0 17 à 0 19
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 20
Chaussures.	
Brogans	\$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 10 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 10 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre	1 50 2 00
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuivre	1 00 1 15
A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chèvre	1 30 1 99
Veau poli	1 30 1 60
Chevreau français.	1 80 3 50
" canadien	1 40 2 75

Prix en gros.			
A, extra supérieure,	0 20 à 0 22		
B, supérieure,	0 00 à 0 60		
Noire,	0 17 à 0 18		
Cap de B. E. en suint,	0 13 à 0 16		
Australie, lavée,	0 00 à 0 00		
Buenos Ayres,	0 31 à 0 31		
Natal, en suint,	0 00 à 0 00		
Fourrures.			
<i>Prix payés à Montréal.</i>			
Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50		
Rat musqué (printemps)	0 10 0 12		
Marte, No. 1	0 80 1 00		
Renard roux	1 00 1 25		
Loup-cervier	1 00 2 00		
Bête puante	0 25 1 00		
Ours	10 00 15 00		
Loutre	8 00 12 00		
Castor, la livre	3 00 3 50		
Chat sauvage	0 25 0 75		
Prix en gros.			
Hommes.	Garçons.	Enfants.	
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75	
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	
1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	
1 10 1 90	1 00 1 40	0 90	
1 95 3 85			
1 10 1 70			
2 10 3 40			
1 40 2 15	1 25 1 60		
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1	
2 75 3 90			
1 50 2 00			
1 70 2 50			
0 65 0 90			
1 50 2 15			
Femmes.		Filles.	Enfants.
\$0 60 à 0 70	\$0 50 à 60 0	\$0 40 à 0 50	
0 75 1 05	0 60 0 85	0 50 0 60	
1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 75	
0 80 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70	
1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65	
1 00 1 15	0 90 1 00	0 50 0 65	

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421 RUE CRAIG, MONTREAL.

Téléphone Bell, 2194.

MAISON

LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

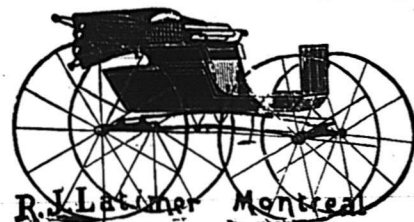
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence es Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

UNE CHOSE QUE LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE NE SAVENT PAS ENCORE.



Ils peuvent faire plus d'argent en achetant un petit lot de buggies de Latimer au prix du gros et en les vendant en détail, qu'ils n'en peuvent faire sur un char de fleur, de grain, de plâtre, de sel, de clous, ou sur les cotons, et ils n'auront pas le quart du montant à déboursier. Ça vous paiera d'essayer. Adressez-vous à

R. J. LATIMER

592 rue St Paul, Montréal.

PRODUITS FRANÇAIS.

Quincaillerie pour Bâtisses et Meubles

OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en ferblanc, émaillé, cuivre et bois, Articles de chasse.

Lampes, Jouets, Bimbelotterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES VOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS.

MONTREAL.

Téléphone 1516

A. DEMERS.

Tél. 589.

C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIER. PLOMBIER, COUVREUR,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaies à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaies à l'air chaud. Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud com blyés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUIN 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Fers et Métaux.		Clous à river par 100 lbs :		Fontes.		BRICKS	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		1 pouce..... 4 40		Siemens..... par tonne 17 00 17 50		De Montréal..... 8 00 8 50	
Fers à cheval :		1 1/2 "..... 3 90		Coltness..... 20 00 20 50		Du bord de l'eau..... 4 50 5 00	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		1 1/2 à 1 3/4 "..... 3 25		Calder..... 19 00 19 50		Réfractaires..... 21 00 23 00	
do par 25 barils..... 3 50 0 00		2 "..... 3 05		Langloan..... 19 50 20 00		Brique pressée..... 25 00 35 00	
En acier..... 0 00 0 00		2 1/2 à 2 3/4 "..... 2 90		Summerlee..... 19 50 20 00		PEINTURES	
Fers à repasser... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		3 à 6 "..... 2 75		Gartshorrie..... 00 00 19 00		Blanc de plomb "Crown	
Fiches : Coupées, toutes		Clous d'acier..... 10c en sus		Glengarnock..... 0 00 00 00		Diamond " par 100 lbs.. 5 50 6 00	
dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75		Clous galvanisés, par 100 lbs.. \$9 25		Carnbroo..... 18 50 19 00		Blanc de plomb pur, 100 lbs. 5 00 5 50	
Pressées, do... Esc. 20 p.c. 3 90 0 00		Clous à ardoise "..... 4 00		Eglinton..... 18 75 19 25		" No 1..... 5 00 5 50	
" 7-16..... 3 90 0 00		Clous à cheval No 7..... 2 35		" hotts..... 00 00 00 00		" 2..... 4 25 4 50	
" 8..... 4 25 0 00		" 8 "..... 2 25		Canadienne..... 16 50 17 00		" 3..... 4 25 4 50	
" 5-16..... 4 50 0 00		" 9 et 10 "..... 2 15		Fer en barres.		" sec..... 5 50 6 00	
" 1/2..... 4 75 0 00		Clous de brèche:		Canadien..... par 100 lbs 1 75 1 80		Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00	
Fil de fer :		1 pouce, No 16..... net \$4 55		Anglais..... 2 25 2 30		Ocre jaune..... 1 60 2 00	
Poli, de No 0 à No 8, par		1 1/2 " No 15..... " 3 85		Affiné..... 2 55 2 65		Ocre rouge..... 1 50 2 00	
100 lbs Esc. 20 p.c..... 2 60 0 00		1 1/2 " No 14..... " 3 45		De Suède..... 3 75 4 00		Blanc de Céruse..... 0 45 0 60	
Galvanisé..... 3 35 0 00		1 1/2 " No 13..... " 3 45		De Norvège..... 3 75 4 00		Peintures préparées, gal... 1 00 1 20	
Huilé et brûlé..... 2 70 0 00		2 " No 12..... " 3 25		Lowmoor..... 6 50 0 00		Huile de lin crue..... 0 55 0 57	
Esc. 20 p.c.....		2 1/2 " No 11..... " 3 00		" en verge..... 0 09 0 10		" bouillie..... 0 58 0 80	
Brûlé pour tuyau, la lb.. 0 06 0 07		3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10..... " 3 00		Feuillard.		Ess. de Térébenthine..... C 46 0 47	
Barbelé pour clôtures... 0 00 0 03 1/2		5 à 6 " No 3 à 5..... " 2 60		A corcler..... par 100 lbs 2 40 2 60		Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50	
Fil de laiton, à collets		Limes, râpes et tiers-points :		Double..... 2 30 2 50		Papier goudronné, la lb... 0 01 1/2 0 02	
par lb 0 35 0 40		1ère qualité, escompte... 50 \$0 00		Tôles.		Papier feutre, le rouleau 0 63 0 00	
" " " " " 0 09 0 10		2me qualité, "..... 60 0 00		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 0 00 0 00		VERRES A VITRES	
Enclumes " " " 0 10 1/2 0 11		Mèches de tarière, esc. 60 0 00		" 22 à 24..... 2 15 2 20		United 11 à 25... 1 30 à 1 40 50 pds.	
Charnières :		Tarières escompte 40 0 00		" 26 par 100 lbs 2 25 2 30		" 28 40... 1 40 1 50 "	
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		Vis, à bois, escompte... 77 1/2 0 00		" 28 par 100 lbs... 2 35 2 40		" 41 50... 3 25 3 40 100 pds.	
Strap et Gonds filetés 0 03 1/2 0 04 1/2		Boulons à voiture, esc... 70 0 00		Galvanisée Morwood... 0 06 0 06 1/2		" 51 70... 3 50 3 65 "	
CLOUS, ETC.		Boulons à bandage..... 60 0 00		Queen's head... 0 05 0 05 1/2		" 61 70... 3 80 3 90 "	
Clous coupés à chaud :		Boulons à lisses..... 70 0 00		Etamée, No. 24, 72x30 "..... 0 07 1/2		" 71 80... 4 30 4 40 "	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$1 90		Métaux.		" No. 26, "..... 0 08		" 81 85... 4 80 4 90 "	
5 pcs..... 1 95		Cuivre.		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08		" 86 90... 6 30 6 40 "	
4 à 4 1/2 "..... 2 00		Lingots..... par lb \$ c. 8 c.		Canada, par botte..... 2 30 à 2 35		" 91 95..... "	
3 1/2 à 4 "..... 2 05		En feuille..... 0 12 0 13		Ferblanc.		(Escompte 50 p. c.)	
3 pcs..... 2 10		Etain..... 0 25 0 26		Coke I C par botte..... 3 35		TUYAUX EN FER—LISTE :	
2 1/2 à 2 3/4 "..... 2 15		Lingots..... 0 20 0 21		Charbon de bois I C par botte... 3 75		1/2 pouce de diamètre..... 0 08 1/2	
2 à 2 1/2 "..... 2 30		Barres..... 0 21 0 22		" I X..... 4 75		1 " "..... 0 12	
1 1/2 à 1 3/4 "..... 2 40		Plomb.		Pour chaq. X additionnel extra 1 00		1 1/2 " "..... 0 17	
1 pouce..... 2 90		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		Charbon de bois D C.....		2 " "..... 0 22	
Clous coupés à froid :		Barres..... 0 04 0 04 1/2		" I C Bradley 5 50 à 5 75		2 1/2 " "..... 0 28	
De 1 1/2 à 1 3/4 pcs, par 100 lbs 2 40		Feuilles..... 0 04 1/2 0 05		Ferblanc terne..... 7 00 7 50		3 " "..... 0 43	
1 pouce..... 2 80		De chasse..... 0 5 1/2 0 5 1/2		Matériaux de Construction		3 1/2 " "..... 0 50	
Clous à finir par 100 lbs :		Tuyau..... par 100 lbs 4 75 5 00		CIMENTS		4 " "..... 0 62	
1 pouce..... 4 15		Zinc.		Ciment de Portland..... 2 50 3 00		4 1/2 " "..... 0 88	
1 1/2 "..... 3 65		Lingots, Spelter. par lb 0 05 1/2 0 05 1/2		Plâtre calciné..... 1 80 2 00		5 " "..... 1 28	
1 1/2 à 1 3/4 "..... 3 25		Feuilles, No. 8..... 0 05 1/2 0 06		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 50		6 " "..... 1 65	
2 et 2 1/2 "..... 3 05		Acier.		PLATRE POUR LA TERRE		Escompte 6 1/2 à 70 p.c.	
2 1/2 à 2 3/4 "..... 2 90		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		Le sac..... 0 50 0 55		Gros tuyau pour égouts, eau,	
3 à 6 "..... 2 75		A lisse..... 2 25 2 50		Au char..... 0 00 0 50		etc. la tonne net..... \$33 à \$3	
Clous à quarts par 100 lbs		Américain..... 5 50 6 00					
1 pouce..... 3 65		A bandage..... 2 50 2 75					
1 1/2 "..... 3 40		A pince..... 3 25 3 50					
1 3/4 "..... 3 40		Fondu..... par lb 0 12 0 13					
		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07					
		De mécanicien..... 0 00 0 04					

Nous Attendons sous peu une Cargaison de

MELASSE des BARBADES

RÉCOLTE NOUVELLE.—QUALITÉ SUPÉRIEURE ET GARANTIE.

(Que nous vendrons (à arriver) à des prix excessivement bas.

DEMANDEZ NOS PRIX :

LAPORTE, MARTIN & CIE

ÉPICIERS EN GROS, MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON Co., limitée
 Marchands de **METAUX** et Fabri-
 cants de **TUYAUX** en
PLOMB
 Coulés en plomb comprimé, **PLOMB DE CHASSE**,
 Mastic, **BLANC DE PLOMB**. Spécialité de l'en-
 velope des **FILS ELECTRIQUES** recouverts
 de Plomb; aussi **SCIES RONDES**, **SCIES A MOU-**
LINS, **GODENDARDS** et autres scies.
 Bureaux : **144 RUE WILLIAM**
 Usines : coin des rues William et Dalhousie
MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE
 DANS L'AFFAIRE DE
D. BRULÉ,
 De Vaudreuil, failli.
 Les soussignés vendront par encan public, en
 bloc, à leurs salles, No 69, rue St Jacques, Montréal,
Mercredi, le 27 Juin 1894, à 11 hrs a.m.
 Les créances hypothécaires appartenant à
 la faillite du sus-nommé et se montant
 suivant liste à \$10,405.62
 Pour examen des documents concernant ces
 créances ou toutes autres informations, s'adresser à
CHS. DESMARTEAU Curateurs
 et **F. D. O. TURCOTTE**, Co-joints.
 No 1538 rue Notre-Dame.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PEINTURES PREPAREES
 Marque de "ISLAND CITY" Commerce
 Les peintures sont préparées avec de l'Huile de
 Lin pure, sans mélange chimique.
 Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche
 en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.
P. D. DODS & CIE,
 160 Rue McGill

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 14 JUI 1891.

Tuyaux en grès—liste :

4 pcs. par longueur de 3 pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 25
15 " " " "	2 10
18 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " "	1 90
12 x 9 " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " "	1 50
6 x 6 " " "	1 50
9 x 6 " " "	2 10
9 x 9 " " "	2 10
12 x 9 " " "	3 00
12 x 12 " " "	3 00

Syphon :

4 pouces	1 40
6 " " "	1 90
9 " " "	2 75
12 " " "	4 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " "	0 40

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 3 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Français la feuille	50 à 1 25
Américain do	25 à 50

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2210 lbs.	1 50
Scotch Grate do 2000	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240	4 50 5 00
Yale Grate do 2000	5 25
Welsch Anthracite do 2000	5 75
Pictou do 2240	" " "
Cape Breton do " "	3 60
Glace Bay do " "	" " "
Sydney do " "	" " "
Reserve do " "	" " "
Charbon de forge do 2000	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke par chaldron	6 75 7 00
usage domestique	3 00
concessé.	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Boisau, &c. do	0 00 à 0 00
Épinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
en barge. Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Bois durs.

Erable la corde	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	20 00 à 30 00
Orme 1 à 3 pouces	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	40 00 à 50 00

Erable piqué	le pied	04 à 05
Noyer noir ondé	do	04 à 06
Acajou (mahogany)	do	8 à

Bois de Service

Pin			Prix en gros
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces do	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	10 00 12 00
do do. No 2	do	do	6 50 8 50

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvais de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS

EN VENTE PARTOUT SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

BOIS DE SCIAGE

Bureau: 512 Lagachetière MONTREAL.

D. PARIZEAU

CLOS, Tél. Bell No 6678.
Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8303.

'ANCHOR'

WEAKNESS CURE

Est le REMÈDE TONIQUE par excellence, le TONIQUE le plus complet;

Il renferme tous les éléments indispensables au renouvellement du SANG et des TISSUS.

Nécessaire dans tous les cas de Faiblesse et principalement dans les

Maladies des Poumons:

CONSUMPTION, TUBERCULOSE.

La **DYSPEPSIE**, sous toutes ses formes—Embaras du Foie—Les Maladies des Nerfs—Épuisement Nerveux—Les Maladies du Sang: Anémie—Chlorose—Les Maladies et la Convalescence des Femmes.

L'Amalgrissement—La Débilité Générale,

Et dans tous les cas de Convalescence.

PILULES du Dr NELSON—Tonique du Sang VERMICURE FRANÇAIS, (au Chocolat)

CASTOROL (huile de Castor préparée) en bouteilles de 2 oz. et de 4 oz.

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUEBEC ET MONTREAL.

THE EDWARD CAVANAGH CO'Y

Manufacturiers et Importateurs

— DE —
QUINCAILLERIES, HUILES, PEINTURES, CHARBONS, Etc., Etc.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, Coin de la rue des Seigneurs.
Bell Tél. 8025. MONTREAL.

CIE de TELEPHONE BELL du Canada

— BUREAU PRINCIPAL —

30—RUE ST. JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégés par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et constant, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants:

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'Agence de la Compagnie, à Montréal, No. 1730 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes les informations au sujet des prix et des localités de communication.

PETITES NOTES.

Une montre ordinaire est composée de 98 pièces et la fabrication exige plus de 2,000 opérations distinctes.

Le Pacifique Canadien reconstruira cet été, en acier, le pont sur la Columbia, à Revelstoke, qui a été détruit par l'inondation.

On dit que, à Athènes et à Rome, les temples étaient si nombreux ainsi que les statues des dieux, qu'il était plus facile de rencontrer un dieu qu'un homme.

On montre, au musée établi dans la maison de Washington à Mont-Vernon, la clef de la Bastille, que les révolutionnaires parisiens donnèrent à Lafayette et dont celui-ci fit présent au Père de l'Indépendance Américaine.

La *Papierzeitung* annonce qu'on fabrique à Berlin des brosses dans lesquelles le bois est remplacé par de l'aluminium. Ces brosses sont destinées à l'industrie, notamment à l'industrie des papiers peints. L'inconvénient du bois est de se gauchir et quelque fois de se fendre sous l'influence de la chaleur à laquelle on est forcé de le soumettre de temps en temps après qu'elles ont été imbibées de solutions aqueuses de couleurs. Par l'effet de ces gondolements et de ces déchirures, les crins finissent par se détacher. Les brosses en aluminium sont exemptes de ces inconvénients.

Les améliorations que l'on apporte constamment à la construction du vélocipède, dit le *Scientific American*, devraient servir aussi pour l'amélioration des autres moyens de transport où l'homme ne fournit pas lui-même la force de traction. L'application aux voitures ordinaires du système des coussinets sphériques (*ball bearings*) pour les essieux et des bandes pneumatiques de caoutchouc pour les roues, constitueraient un immense progrès dans l'utilité, la vitesse et le confort pour les transports, de même que ce serait un soulagement considérable pour les chevaux. De là, ces progrès pourraient être appliqués aux voitures mues par la vapeur ou par l'électricité.

On connaît actuellement en Afrique cinq grandes mines de diamant dont les plus importantes sont celles de Jagersfontein, dans l'Etat libre d'Orange, celle de Kimberley et celle de De Beers, dans la colonie anglaise de Griqualand West. Il y a vingt-cinq ans à peine que ces mines ont été découvertes, et déjà elles fournissent annuellement pour plus de vingt millions de dollars de diamants. Malgré cette énorme production, et en dépit de l'augmentation de la fabrication du diamant artificiel, le prix de la précieuse pierre n'a pas diminué d'une manière sensible. Les mines africaines, ont donné des pierres bien plus grosses que celles trouvées au Brésil ou dans l'Inde. Quelques-unes, il est vrai, sont légèrement teintées de jaune, et ont, dès lors, une moindre valeur; mais le diamant de De Beers, qui pèse 428 $\frac{1}{2}$ carats et de celui Jagersfontein, qui en pèse 969 $\frac{1}{2}$ et qui a été trouvé il y a un an, sont parfaitement blancs. Ces poids sont ceux de la pierre brute, et l'on sait qu'ils seront notablement diminués par la taille. Mais le Kohinoor, le plus gros diamant connu jusqu'ici, ne pesait que 192 carats à l'état brut et 102 $\frac{1}{2}$ après la taille.

On vient de prendre connaissance du testament de M. Zalesky, propriétaire polonais qui est mort au mois de mars 1889 dans la province de Tauride. Il avait laissé un testament sous pli cacheté sur lequel on pouvait lire: "A ouvrir après mon décès." On l'a ouvert et alors on a trouvé une seconde enveloppe cachetée sur laquelle était: "A ouvrir six semaines après qu'on aura ouvert la première enveloppe."

Respectant les dernières volontés du défunt, on attendit jusqu'à l'expiration de ce délai. Lorsque six semaines se furent passées, on alla décacheter l'enveloppe, et c'était une troisième sur laquelle on trouvait cette mention: "A ouvrir dans un an." Enfin au terme expiré on en a trouvé une quatrième à ouvrir dans deux ans.

C'est dans cette enveloppe que se trouvait le fameux testament. En vertu de ce document, le testateur a décidé que la moitié de sa fortune, évaluée à 100,000 roubles, appartiendrait à celui de ses parents qui a le plus d'enfants. L'autre moitié sera déposée dans une banque et y restera cent ans. Après cette période, le capital, avec les intérêts accumulés, sera distribué aux descendants de ses héritiers.

Nous lisons dans un journal allemand, le compte-rendu détaillé d'une expérience faite en 1893, instructive au plus haut point, mais difficile à répéter comme nos lecteurs vont le voir. De nombreux représentants de chemins de fer avaient été conviés, à l'effet d'étudier les phénomènes précédant l'effondrement d'un pont construit sur l'ems en 1874, ce pont désigné comme victime étant destiné d'ailleurs à être remplacé.

On amena des matériaux de chargement, rails et gravier. Le premier jour on chargea le pont jusqu'à 14 tonnes par mètre de longueur. On put alors remarquer les déformations, notamment les flexions des grandes poutres et les courbures des montants des panneaux.

Le lendemain on ajouta encore rails et gravier, puis on attendit: (à ce moment le poids était certainement le triple de ce que le pont aurait eu à supporter de la part des trains les plus pesants).

Vers le soir un craquement se fit entendre, et le pont s'abîma en un clin d'œil.

Quoique les personnes présentes se soient reconnues incapables à dire par avance l'endroit où la rupture aurait lieu, elles s'accordèrent toutefois à reconnaître que la rupture semblait due à l'insuffisance de résistance à la flexion des pièces des panneaux qui furent toutes fortement pliées.

Il faut avouer que l'expérience n'est pas banale et qu'il faut y avoir nombre de renseignements à en tirer, tous plus importants les uns que les autres, puis que la sécurité des voyageurs en dépend.

EPICERIES.

La nouvelle beurrerie de Sherbrooke produit actuellement plus de 400 livres de beurre par semaine.

L'empereur d'Allemagne ne boit que du café du Mexique, d'une plantation spéciale située dans l'état de Michoacan, sur le versant du Pacifique. La plantation lui expédie régulièrement, chaque année, après la récolte, sa provision d'un an.

Les fabricants de salaisons d'Angleterre ont fait condamner à 40s d'amende des marchands qui vendaient des jambons américains pour des jambons anglais.

Une vente aux enchères de mélasses des Barbades a eu lieu l'autre jour à St-Jean, Nouveau-Brunswick; ces mélasses provenaient de la cargaison du "Herbert Rice" et ont été vendues de 24 $\frac{1}{2}$ à 25c le gallon.

Les exportations de sucre et de mélasse des Barbades pour le Canada, cette année, jusqu'au 9 mai, ont été de 824 barriques de sucre et de 13,782 tonneaux de mélasse, contre 1,015 barriques de sucre et 11,656 tonneaux de mélasse à la même date de 1893.

Un agronome français, M. Schribaux, a inventé un moyen de conserver les pommes de terre, en empêchant la germination. Ce moyen consiste à plonger les pommes de terre pendant dix à douze heures dans une cuve remplie d'eau rendue acide par l'addition de un à deux pour cent d'acide sulfurique.

Les Australiens expédient leurs quartiers de bœuf gelés jusqu'en Autriche. Une consignation de cet article, expédié par Londres, de là, après repaquetage en sacs, par mer jusqu'à Hambourg, puis par voie ferrée jusqu'à Vienne, a été vendue à 12c la livre. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant lorsque nous aurons la ligne Huddart?

On ignore encore quel sera l'effet des inondations de la Columbia et du Fraser sur la production du saumon en conserve cette année. Les fabriques de New-Westminster ont été bien près de la destruction, mais elles ont échappé. La pêche sera-t-elle abondante? Elle est, en tout cas, retardée car elle avait l'habitude de commencer vers le 1er juin.

Sir Francis Smith, l'un des décorés du dernier anniversaire de la naissance de la Reine, siège au sénat du Canada, et est en même temps le chef d'une des principales maisons de gros dans le commerce d'épicerie de la cité de Toronto. L'honneur qui lui a été conféré par Notre Souverain, tout en s'adressant surtout à l'homme politique, tombe aussi sur l'épicier et, à ce titre, nous félicitons Sir Francis, comme nous félicitons ses confrères épiciers.

Le vapeur *Yucatan* est arrivé l'autre jour à New-York, venant de Cuba, avec le feu dans la cale. Après l'extinction de l'incendie, on a chargé des experts d'examiner le café qui faisait partie du chargement et qui peut avoir été contaminé par une autre partie du chargement, consistant en peaux, dans la préparation desquelles on emploie de l'arsenic. Il ne ferait pas bon boire une tasse de café assaisonné d'arsenic.

Quelques conseils: Ne vous servez pas de la boîte au sucre en guise d'esca-beau pour atteindre les rayons au dessus. Un épicier doit être un homme de parole; lorsqu'il a promis de livrer une commande à une heure déterminée, la commande doit être livrée à l'heure dite. Avant que les articles vendus quittent le magasin, ils doivent être entrés aux livres en détail, afin qu'il ne puisse y avoir de contestation avec le client.

PROPRIÉTÉS
ET
LOTS A BATIR
A Vendre
Au Mois

Résidences
d'Été
A Vendre
ou à
Louer

L.F. LAROSE AGENT
D'IMMEUBLES

Prêts
Négociés
aux
Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

1627 Rue Notre-Dame
TÉL Bell, 2935.

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —
Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,
MONTREAL.

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. **MONTREAL**

J. A. GRENIER
Arpenteur-Ingénieur Civil
SOLLICITEUR DE PATENTES
107 Rue St-Jacques, - - Montréal.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles
ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine
MONTREAL

Téléphone Bell 2433

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT D'S PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie

A VENDRE

PAR

C. E. L. DESAULNIERS

Agent d'immeubles, 62 rue St Jacques,
Montréal, Téléphone 9027.

\$10,000—A vendre, coin St Denis et Cherrier, une maison en construction avec une place à bâtir sur la rue Cherrier. \$5750 à 4 par cent. Conditions faciles.

A vendre, plusieurs beaux lots au Sault au Récollet, sur la rivière, tout près du dépôt des chars électrique.

A vendre, rue Ontario, plusieurs maisons de commerce. Conditions faciles.

Terrains à vendre, rues Rachel, St Hubert, St Denis, St Louis, Sherbrooke, Mont-Royal, etc.

\$3,200—A vendre, rue Berri, deux maisons très bien bâties. Louées \$384. Pour être vendues immédiatement.

On demande à échanger une très belle maison sur une des belles rues de Montréal, près d'une église, pour une terre près d'un village, où les communications sont faciles.

\$2,000—A vendre, rue Montcalm, une maison à quatre logements. \$200 comptant, balance par année, pas d'intérêt.

Si vous désirez vendre vos propriétés adressez-vous à mon bureau entre neuf heures et midi.

A VENDRE—Plusieurs cottages à conditions faciles

C. E. L. DESAULNIERS,
62 RUE ST-JACQUES.

Heures de bureau : de 9 hrs à midi. Bureau du soir : 101 rue Visitation.

T. A. MORRISON & CO

Fournitures pour Contracteurs

Briques Pressées, Briques à bâtir, Briques Poreuses à l'épreuve du feu en Terra Cotta, Lattis Métalliques Bostwick à l'épreuve du feu.

— AGENTS DE —

LAPRAIRIE PRESSED BRICK CO.

118 rue St Pierre, Montréal.

Téléphone 2147.

A. LIPPÉ, L. L. B.,

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.

Bâtisse de la Banque du Peuple.

97 RUE SAINT-JACQUES et 219 RUE SAINT-URBAN
Tél. 2768.

VINCENT & DUFRESNE

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
& BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.

Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

— NOTAIRE —

58 Rue St. Jacques et 116 Rue Visitation

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

SAULT AU RECOLLET

Lots sur le bord de la rivière.

PARC STANLEY

A L'EXTREMITÉ DES CHARS ÉLECTRIQUES.

Lots de 5500 pieds pour \$350 et au-delà

Selon l'emplacement.

Téléphone 1842.

ALBERT E. LEWIS,

185 rue St-Jacques, Montréal.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 9 juin 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Shaw No. 230 à 236 maison en bois et brique. Lot 580, terrain 50 x 76, Mme Charles Gagnon à Joseph Venne, \$4,600 [36610].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Mentana No 93 à 99 maison en bois et brique. Lot, 1211-56,57 et 58, terrain 49, 11 x 106, Hippolyte Charette à Joseph Moreau, \$3,350. [36617].

Rue Visitation No 4 à 8 maison en pierre et brique. Partie du lot 58, terrain 43.3 x 81. La faillite J. B. Mailhot et fils à Jos. A. Desrosiers, \$17,000 [36629].

Rue Amherst Nos 283 et 285 maison en bois et brique. Lot 974-17, terrain de 1323 p. en superficie, Mme veuve Octave Bertrand à Jean Bte Drapeau, \$2 100 [36643];

Rue Bonaparte. Partie du lot 322, terrain 30 x 42, vacant, Jean Bte Chabot à Jos. N. Boucher, \$450,00 [36599].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Drolet No 58 à 62, maison en brique. Lot 902-81, terrain de 1970 p, en superficie, Le Shérif de Montréal, à la succession A. M. Delisle \$4,200 [36606].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Avenue des Pins No 408, maison en pierre et brique. Partie du lot 1819-17, terrain 24 x 106.1 d'un côté et 111.7 de l'autre (2612 p. en superficie). James A. Cutle à Ellen A. Owen épouse de Geo. A. Roberts; \$10,000 [125641].

Rue Delisle coin Fulford Nos 104 et 106, maison en brique. Partie du lot 14, terrain 34 x 80. Ludger Legault à J. Herménégilde Paquin; \$4,000 [125643].

Rue Dorchester. Partie des lots 1641-a-6 et 7, 1641-25 et 26, terrain d'une superficie de 9,361 pieds, vacant. Mme veuve M. H. Seymour et autres à Euphémie Melville, épouse de feu Peter Gillespie; \$8,600 [125648].

Rue St Antoine, maison en pierre et brique (neuve). Lot 1637-27, terrain 24 x 112. Napoléon Deslauriers à Jos. H. Leroux; \$9,208 [125653].

Rue St Mathieu, No 40, maison en pierre et brique. Lot 1626-j-18, terrain 21.3 x 101.10, John Withell à Francis Topp; \$5 062 [125658].

Rue Sherbrooke, No 1146, maison en pierre et brique à 4 étages. Lot 1664-3, terrain irrégulier, superficie 3224 pieds, Michel P. Guy à Edwin P. Heaton; \$11,000 [125666].

Rue Notre-Dame No 2295, maison en bois et brique. Lot 529, terrain 42 x 80.9. Dieudonné Archambault à Corinne Charest épouse de Ernest Lemire; \$8,500 [125668].

Rue St-Martin No 220, cottage en brique. Partie du lot 365, terrain 18.10 x 102.3. Mme veuve James W. Taylor esqual. et autres à Dennis Handrahan; \$2,600 [125671].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Eléonor No 13 à 19, maison en bois et brique. Lot 1353 et partie du lot 1354, terrain 96 x 97. Arthur H. Plimsoll à John Skelly; \$9,900 [125652].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, Nos 554 et 556, maison en bois et brique. Partie du lot 15-691, terrain 19 x 72. Réal Cloutier à J. B. Alphonse Daoust; \$2,700 [51962].

Rue Seaton. Lot 1-405, terrain de 25 x 118, vacant. John L. Cassidy à Edouard Bourdon; \$200.00 [52005].

Avenue Mont Royal coin Dufferin. Lots 7-168 à 171, terrains mesurant les 3 premiers 25 x 80 chacun et le dernier 23 x 80 chacun, vacants, J.D. Molson à J.O. Villeneuve; \$500.00 (du 7 août 1876) [52007].

Rue St Hippolyte, No 488 à 492, maison en bois et brique. Lot 266, terrain de 2553 pieds en superficie, Ferdinand Lavallée dit Bouchard à Alexander McCall; \$3,500 [52009] (à réméré).

Rue St Hippolyte, No 344, maison en bois. Lot 329, terrain de 2495 pieds en superficie, Paul Rivet à Louis Moreau; \$1,450 [52016].

Rue Rachel. Partie des lots 15, 66 à 70, 12-194, 195 à 200, terrain 40 x 80, vacant, Philorum Simard à Alfred Gravel in trust pour J. Bte. et Ménéée Simard; \$718.00 [52042].

Rue Pantaléon. Lot 15 a-13, 14 et 15 et partie S. O. du lot 15-1297, terrain 108 x 60, vacant, Hippolyte Gonée à Saraphin Durand, \$3,300 [51885]

QUARTIER ST-DENIS

Rue Dufferin No 269 maison en bois. Lot 329-78, terrain 25 x 80, Adolphe Major à Edouard Larin, \$450,00 [51954].

Rue Berri No 14 à 20 maison en bois et brique. Lot 162-90 et 91, terrain 40 x 70, Ferdinand Rousseau à Henri Bazinet, \$2,700 [51970].

Rue St-Denis No 785, maison en brique (cottage). Lot 162 184, terrain 25 x 95 The Montreal Loan and Mortgage Co. à Flore V. Blache, épouse de Joseph Vincent; \$2,300 [52036].

QUARTIER HOCELAGA.

Rue St-Germain No 255, maison en bois. Lot 50-85, terrain 25 x 100. Arthur Foreade à Anthime Ouellette; \$550.00 [52018].

Rue Davidson. Lots 31-51 à 53, terrains de 24 x 51 chacun, vacants. Mme veuve Wm. Darling et Thos. J. Darling à Frank Landerman; \$1,938 30 [52040].

MILE END

Rue Cadieux, No 85, maison en bois. Partie S. E. du lot 137-150, terrain 21.3 x 87.6. Jean-Marie Campeau à Pierre Milot; \$900 [51977].

Avenues Casgrain, Beaubien, etc. Lots 10 725 à 744, 820 à 851, terrains de 42,6 x 87,6 chacun, vacants. James Baxter à l'Institution Catholique des Sourds-Muets; \$15,000 [52046].

STE-CUNÉGONDE

Rue Vinet, maison en brique etc. Partie des lots 760 et 761, terrains 44.5 x; 48. Alfred Legault à Jean Bte Legault; \$3,800 [52003].

ST HENRI

Rue Delinelle No 235, maison en bois. Lots 1705-74 et 75, terrains 23 x 75 chacun. Joseph Dugrenier à Théophile Lébreux \$1,300 [51949].

Rue St-Joseph. Lots 1705-96 et 97, terrains 20 x 85 chacun, vacants. The Sun Life Assurance Co. à Alexis Pilon; \$500.00 [51967].

Rue St-Ambroise. Partie des lots 3412-10 et 11, 3413-2 et 3, 1913-21, terrain de

105 pieds de front x 389 d'un côté et 421 de l'autre; superficie 43.108 pieds. Wm Strachan à The St. Henri Chemical Co. (Limited); \$11,854.70 [51998].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Wood, maison en pierre et brique, etc. Lot 375-106, terrain 25 x 110. Helen Louis Douglas au Rev. John Murray; \$12,000 [51957].

Avenue Argyle. La 1/2 N. O. du lot 282-18, terrain 25 x 126.6, vacant. Wm Hobbs à Anny E. M. Simpson, épouse de Jos. A. Prévost; \$1,200 [52006].

Avenue Greene. Lots 374-1-83 et 84, terrains mesurant ensemble 50 x 105.2, sup. 5258 p vacants. Whitley Bros à Jos. James Jackson; \$3,417.70 [52014].

Revue Immobilière.

Montréal, 14 juin 1894.

Les ventes de la fin de mai continuent à nous fournir quelques enrégistrement, le quartier St Antoine étant cette semaine un des plus actifs. Ce sont presque exclusivement des propriétés bâties qui changent de propriétaires. Les ventes par le shérif, les ventes par suite de faillite ou par licitation fournissent encore un bon appoint. Les prix payés, en général, indiquent que la valeur de la propriété foncière se maintient, malgré tout. Hier, en passant sur la rue Sherbrooke, nous avons pourtant vu des maisons de première classe, veuves de locataires, représentant une valeur de plus de cent mille piastres sur une distance de quelques arpents.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED.
Rue Bonaparte	38 1/2c
" Dorchester (vue A.)	92c
" Hippolyte	60c
" Rachel	22 1/2c
" Pantaléon	54c
" Davidson	30c
St Henri :	
Rue St Ambroise	27 1/2c
Côte St Antoine :	
Avenue Argyle	38 1/2c
" Greene	65c

Un des plus forts spéculateurs de ces derniers temps. M. James Baxter, dont la position était peut-être un peu trop chargée, réalise depuis quelques semaines avec assez de succès.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 4,600.00
" St-Jacques.....	22,900.00
" St-Louis.....	4,200 00
" St-Antoine.....	56,970 00
" Ste-Anne.....	9,800.00
" St-Jean-Baptiste.....	12,368.00
" St-Denis.....	5,450.00
" Hochelaga.....	2,488.30
Mile-End.....	15,900.00
Ste-Cunégonde.....	3,800.00
St-Henri.....	13,654.70
Côte St-Antoine.....	16,617.70

Total..... \$168,748.70

Semaine précédente.....	112,381 36
Ventes antérieures.....	3,891,576 55
<hr/>	
Depuis le 1er janvier.....	\$4,202 706 61
<hr/>	
Semaine correspondante. 1893.....	\$ 81,484 90
" " 1892.....	390,810 33
" " 1891.....	513,112 63
" " 1890.....	197,730 72
" " 1889.....	114,983 75
" " 1888.....	63,913 20
<hr/>	
A la même date 1893.....	\$5,209,556 09
" " 1892.....	6,626,123 92
" " 1891.....	6,641,446 54
" " 1890.....	4,739,179 24
" " 1889.....	4,220,464 29
" " 1888.....	3,053,331 39

Parmi les hypothèques enrégistrées la semaine dernière, figurent deux actes constituant hypothèques sur des immeubles, par des maisons de commerce en faveur de deux banques, pour garantir des billets échus. A part cela, les prêts enrégistrés sont faits principalement à des entrepreneurs ou à des spéculateurs qui bâtissent. On ne trouve guère de propriétaires qui se risquent à bâtir pour servir de placement. Les taux sont fermes. Quatre prêts à 5 p. c. pour \$1,690, \$3,000, \$7,000 et \$11,000. Six à 5½ p. c. pour \$500, \$3,000, \$3,000, \$4,000, \$10,000 et \$11,000. Un prêt de \$1,000 par M. Anselme Létang, porte 2 p. c. par mois après échéance. Les autres portent 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Ces de prêts.....	\$ 1,800
Assurances.....	18,000
Autres corporations.....	38,473
Successions.....	37,365
Particuliers.....	52,995
<hr/>	
Total.....	\$148 633
Semaine précédente.....	98,602
Semaines antérieures.....	2,886 600
<hr/>	
Depuis le 1er janvier 1894.....	\$3,133,835
<hr/>	
Semaine correspondante. 1893.....	\$183,203
" " 1892.....	113,545
" " 1891.....	111,697
" " 1890.....	101,875
" " 1889.....	48,520
" " 1888.....	101,881
<hr/>	
A la même date 1893.....	\$3 549 873
" " 1892.....	2,700,703
" " 1891.....	3,629,573
" " 1890.....	2,287,644
" " 1889.....	1,994 550
" " 1888.....	2,071,501

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 9 juin 1894

Chez MM. PERRAULT, MÉNARD & VENNE Architectes.

Rue Sherbrooke.—Séminaire de Philo-ophie : Ameublement, Paquette & Godbout. Propriétaire, Le Séminaire de Montréal.

NOTES

MM. Perrault, Ménard & Venne sont à préparer les plans pour la construction d'un couvent à Mont St Vincent, Halifax, N. E.

MM. Resther & Fils, architectes de Montréal, reçoivent des soumissions, pour la construction d'un entrepôt à 5 étages, de 57 x 50, façade en pierre, rue St Maurice, pour M. J. M. Fortier.

M. Casimir St Jean, prépare les plans d'une église à être érigée à la campagne.

On est en train de démolir, au coin des rues St Jacques et St Pierre, Montréal, les bâtisses sur l'emplacement desquelles doit être érigé l'édifice de la Canada Life.

M. Frank Landerman, fait construire trois maisons en brique à Hochelaga, sur la rue Davidson.

M. John Farquharson, Montréal, va faire construire une grande manufacture de biscuits sur le terrain qu'il a acheté au coin des rues St Antoine et Claudeboye, à la Côte St Antoine.

MM. Laurie Bros., machinistes, Montréal, doivent faire construire une allonge à leurs ateliers.

Il est question de construire un aqueduc pour le village de Stadacona, un faubourg de Québec.

Les francs-maçons de Montréal se proposent de construire un temple sur la rue Dorchester, près de l'institut Fraser. Ils ont ouvert un concours pour les plans; ce concours se termine au milieu du mois de juin.

Des soumissions pour la construction d'une maison à être érigée au coin des rues Lafontaine et Raymond dans le quartier No 5 de la cité de St-Hyacinthe, ont été reçues le 12 juin courant.

MM. Perrault, Ménard et Venne, ont reçu instruction de procéder à la construction d'une église catholique à Pawtucket, Etats-Unis.

Des soumissions sont demandées par la Montmorency Cotton Co., limitée, pour l'érection d'une cheminée à leur manufacture. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Châtes Montmorency. Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, vendredi, le 15 juin 1894.

—Le Conseil Municipal de Windsor Mills, a accordé un bonus de \$10,000 à la Compagnie de Papier Canada, et des débentures seront émises pour ce montant, remboursable en 25 ans; un règlement a été passé à cette fin, que les électeurs devront approuver ou rejeter le 19 juin courant. La chaussée devra être construite sous trois ans. La compagnie se propose de dépenser cent mille piastres en constructions nouvelles et en améliorations, de se servir de l'électricité comme pouvoir moteur et d'éclairer aussi le village à l'électricité. Quand ces travaux seront terminés, ce sera la fabrique de papier la plus considérable du Dominion.

M. le curé de St Valérien demande des soumissions pour la construction d'une galerie autour de son presbytère, avec couverture au dessus, la peinture des châssis, corniches etc, à l'extérieur de l'église. Ces soumissions seront reçues jusqu'à lundi le 30 juin à midi.

Le conseil de ville de Québec a décidé de construire le mur d'appui au pied de la rue de la Couronne, d'introduire l'eau et le drainage à l'hôpital civique, de changer la brique rouge pour de la brique blanche, dans la construction de la station de pompiers du quartier St-Pierre et de réparer le marché Champ-lain.

ASSURANCES.

Un projet de loi déposé au parlement français, soumet toutes les compagnies d'assurance étrangères aux formalités suivantes: 1o L'obtention d'un permis. 2o Le placement de la moitié des primes et des intérêts sur ces primes en rentes françaises et le dépôt de ces rentes à la caisse des dépôts et consignations, pour la garantie des assurés français. 3o La présentation, chaque année, d'un état de ses affaires en France. Les compagnies étrangères ont un délai d'un an pour se conformer à cette loi et tout agent qui prendra des risques pour une compagnie étrangère qui ne s'y sera pas conformée, sera passible d'une amende de \$10 à \$2,000.

Une des causes principales des mauvais rapports qui trop souvent existent entre assureur et assuré, est l'ignorance de celui-ci sur les obligations qui lui incombent, et que contiennent cependant les conditions générales de ses polices; mais, il est bon d'ajouter que neuf fois sur dix, l'assuré n'a jamais pris le temps d'en prendre connaissance.

L'un de ces articles est ainsi conçu: "L'assurance ne peut jamais être une cause de bénéfice pour l'assuré, elle ne lui garantit que l'indemnité des pertes réelles qu'il a éprouvées;

"La police est rédigée d'après les seules déclarations de l'assuré. La Compagnie se borne à appliquer les primes en raison de ces déclarations.

"En cas de sinistre, s'il résulte de l'évaluation de gré à gré ou de l'expertise, que la valeur des objets était inférieure à la somme assurée, l'assuré n'a droit qu'au remboursement de la perte réelle et constatée. Si au contraire, il est reconnu que la valeur des objets couverts par la police, excédait, au moment de l'incendie, la somme assurée, l'assuré est son propre assureur pour l'excédent, et il supporte, en cette qualité, sa part des dommages au marc le franc."

Il est donc indispensable, pour éviter toute difficulté, en cas de sinistre, que l'assuré se rende un compte exact de la valeur réelle des objets au moment où il va contracter une assurance. Il est prévenu, ainsi que nous le disions plus haut, que la Compagnie s'en rapporte à ses déclarations seules, et qu'en conséquence, les sommes assurées, les primes reçues, les désignations et évaluations contenues dans la police ne peuvent être invoquées, par lui assuré, comme une reconnaissance, une preuve ou une présomption de l'existence ou de la valeur des objets assurés, soit au moment de l'assurance, soit au moment du sinistre.

Nous ne pouvons que conseiller nos lecteurs de bien se pénétrer des articles ci-dessus et de s'y conformer loyalement, ils ne peuvent qu'y gagner en sécurité et ils éviteront ainsi bien des débâtes en cas de sinistre.—Le Monteur des Marchands de beurre.